



RemitSCOPE

Africa



Diagnostic pays du
Sénégal

REMERCIEMENTS

Ce diagnostic pays a été commandé par le Fonds international de développement agricole (FIDA) à DMA Global (DMAG) dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative PRIME Afrique, cofinancée par l'Union européenne, et présenté au premier Réseau national des parties prenantes en matière d'envoi de fonds au Ghana en 2021. Le développement de ce diagnostic a été coordonné par Pedro De Vasconcelos (Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds, FIDA) et Leon Isaacs (DMAG), avec des contributions importantes de la part des membres des équipes des deux institutions.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Fonds international de développement agricole des Nations unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les appellations de pays "développés" et "en développement" sont employées à des fins de commodité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement quant au stade atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région dans le processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la publication ou l'extrait reproduit soit attribué au FIDA et que le titre de la présente publication soit indiqué dans la publication et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

ISBN 978-92-9266-200-4

© 2022 Fonds international de développement agricole (FIDA)

TABLE DES MATIÈRES

Acronymes	3
Résumé exécutif	4
1. Migration et envois de fonds	10
2. Infrastructure financière	14
3. Cadre réglementaire	19
4. Structure du marché et compétition	22
5. Services financiers à l'intention des utilisateurs de transferts d'argent	33
6. Acteurs clés et coordination	37
7. Recommandations	40
A. Utiliser le RNEF pour mettre en place un groupe de travail ad-hoc afin de coordonner les interventions, structurer le dialogue et mutualiser les ressources pour accélérer la digitalisation des transferts d'argent, la baisse des coûts et l'inclusion financière	41
B. Consolider le recueil et la diffusion d'informations sur les flux de transferts d'argent dans chaque corridor et sur l'utilisation des canaux numériques	42
C. Accompagner la conversion des utilisateurs de transferts d'argent vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés	43
D. Tirer parti de l'infrastructure de paiement de la monnaie électronique pour la réception d'envois d'argent internationaux et améliorer l'accès aux autres canaux numériques	44
E. Promouvoir des modèles opérationnels, des partenariats et des produits qui lient les services d'envois de fonds à d'autres services de paiement et services financiers créateurs de valeur ajoutée	45
F. Promouvoir l'interopérabilité entre les différents systèmes de paiement pour renforcer le système de paiement de détail et l'intégration entre paiement par téléphonie mobile et produits financiers	46

Figures

1. L'initiative PRIME Afrique en Sénégal	7
2. Carte du Sénégal	10
3. Principaux pays de destination de la diaspora sénégalaise	11
4. Transferts d'argent reçus, tendance sur le long terme (en EUR et en USD).....	13
5. Principaux corridors de transferts vers le Sénégal	13
6. Évolution de l'inclusion financière au Sénégal, 2013-2018 (indicateurs de la BCEAO).....	16
7. Evolution des modes d'envoi domestique 2014-2017	17
8. Niveau de connaissance des services financiers par la population.....	18
9. Comparaison des niveaux d'utilisation des transferts et de détention de comptes par catégorie de population.....	18
10. Coût moyen d'envoi de 200 USD vers les pays africains	22
11. Coût moyen, en pourcentage, pour l'envoi de 200 USD au Sénégal, entre 2011 et 2019.....	23
12. Filière des transferts d'argent au Sénégal, à l'envoi	24
13. Sociétés de transfert rapide d'argent au Sénégal.....	25
14. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis la France	26
15. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis l'Italie	27
16. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis l'Espagne	28
17. Filière des transferts d'argent au Sénégal, à la réception	29
18. Structure des points de service de paiement des transferts internationaux	30
19. Densité de population et répartition géographique des points d'accès physique assurant des services des sociétés Western Union, MoneyGram et Ria.....	30
20. Principales régions de migrations internationales au Sénégal	31
21. Portée géographique et étendue des services bancaires et de paiement des partenaires de STA.....	32

Tableaux

1. Optimiser le marché des transferts	6
2. Règles et montants des comptes électroniques	20
3. Facteurs déterminants dans la réduction des coûts	25
4. Banques sénégalaises aux pays d'accueil: présence et produits offerts	33
5. Services offerts par des PSFs sélectionnés pour les destinataires des transferts d'argent....	34
6. Résumé des recommandations	40

ACRONYMES

AFI	Alliance for Financial Inclusion
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CENTIF	Cellule nationale de traitement des informations financières
CICO	Cash-in Cash-out
DGASE	Direction générale d'appui aux sénégalais de l'extérieur
DMC	Direction de la monnaie et du crédit (Ministère de la finance et du budget)
EME	Établissement de monnaie électronique
GIM-UEMOA	Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA
IFS	International Financial System (système des mandats internationaux)
IMF	Institution de microfinance
FIDA	Fonds international pour le développement de l'agriculture
MAESE	Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur
MFB	Ministère des finances et du budget
OTC	Over-the-counter (règlement en espèces au guichet)
OTM	Opérateur en téléphonie mobile
ODD	Objectifs de développement durable
OQSF	Observatoire de la qualité des services financiers
PSF	Prestataire de service financier
RNEF	Réseau national sur les envois de fonds
SFD	Systèmes financiers décentralisés
SRIF	Stratégie régionale d'inclusion financière
STRA	Société de transfert rapide d'argent
TBE	Taux de bancarisation élargi
TBS	Taux de bancarisation strict
TGPSFd	Taux global de pénétration démographique des services financiers
TGPSFg	Taux global de pénétration géographique des services financiers
TGUSF	Taux global d'utilisation des services financiers
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UPU	Union postale universelle

Résumé exécutif

Cette recherche fait partie d'une série de diagnostics nationaux dans une sélection de pays africains, en application de l'initiative de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique). La série de diagnostics est téléchargeable sur le portail Web RemitSCOPE.

Le Sénégal est en passe d'atteindre la cible 10.c des objectifs de développement durable relative aux coûts de transaction des envois de fonds, grâce à un marché compétitif qui comporte des marges d'amélioration en matière de numérisation et d'inclusion financière.

Migration et transferts d'argent

- La diaspora sénégalaise est estimée à 650 000 personnes, dont plus de la moitié vit dans des pays à revenu élevé, principalement en Europe, tandis qu'environ l'autre moitié réside en Afrique.
- D'un montant de 1 300 milliards de XOF (2,3 milliards d'USD), les transferts d'argent internationaux représentent 10% du produit intérieur brut et concernent un tiers des familles en milieu rural, tandis que 130 milliards de XOF (230 millions d'USD) transiteraient en dehors du secteur financier réglementé.
- La diaspora sénégalaise compte de plus en plus de femmes et les questions de genre mériteraient d'être étudiées plus avant en vue de proposer des services et un ciblage mieux adaptés.

Infrastructure financière

- La stratégie régionale d'inclusion financière accorde une place importante à la promotion des services financiers numériques (y compris les transferts d'argent) et à l'éducation financière.
- Les services de paiement en monnaie électronique ne sont pas intégrés au système de paiement de détail et l'interopérabilité entre systèmes est partielle.
- Les transferts d'argent nationaux (ou "domestiques") constituent la pratique (ou "cas d'usage") qui a accompagné l'essor de la monnaie électronique et de l'utilisation des comptes de transactions électroniques au Sénégal.
- La promotion de pratiques de réception de transferts internationaux et nationaux sur des canaux numériques pourrait encore renforcer l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des populations rurales.

Cadre réglementaire

- Le cadre régissant les transferts d'argent internationaux définit clairement les modalités de partenariat entre les sociétés de transfert d'argent et les intermédiaires agréés, ainsi qu'entre ces derniers et leurs sous-agents.
- Les conditions auxquelles les établissements de monnaie électronique peuvent assurer des services de transfert internationaux hors Union économique et monétaire ouest-africaine et certains aspects ayant trait à l'identification et à la protection des clients gagneraient à être plus explicites pour faciliter la création de partenariats et la numérisation des transferts.

Structure du marché et compétition

- Avec des coûts de transaction des envois de fonds qui s'élèvent en moyenne à 5% du montant envoyé, le Sénégal se place en tête des pays d'Afrique subsaharienne pour ce qui est d'atteindre la cible 10.c des objectifs de développement durable.
- Les sociétés de transfert d'argent peuvent établir des partenariats avec des banques ou la Poste, ainsi qu'avec des institutions non bancaires moyennant l'intervention d'une banque.

À l'envoi

- La concurrence est forte dans les principaux corridors européens, notamment entre les sociétés de transfert d'argent traditionnelles et les sociétés de transferts numériques qui exercent une pression à la baisse sur les coûts de transaction, même si les envois en espèces restent prédominants.

À la réception

- L'essentiel des transferts d'argent se fait en espèces et de gré à gré ("*over the counter*"), l'utilisation de comptes électroniques pour recevoir des transferts internationaux restant très limitée.
- Les points d'accès physique aux envois de fonds internationaux reflètent la concentration de la population urbaine et des institutions assurant les transferts d'argent.
- Le maillage du réseau des services de paiement pourrait être renforcé grâce au réseau de paiement de la monnaie électronique, tandis que les prestataires de services financiers partenaires des sociétés de transfert d'argent pourraient promouvoir davantage la vente croisée de leurs services.

Services financiers à l'intention des utilisateurs de transferts d'argent

- Des banques sénégalaises comptant des représentations dans les pays d'envoi ou des banques des pays d'envoi ayant un secteur d'activité consacré à la diaspora proposent des services de bancarisation, qui restent toutefois limités tant au niveau de l'offre que de la portée géographique.
- La numérisation de la prestation de services financiers par les banques et les institutions de microfinancement ainsi que l'émergence des technologies financières ("*fintech*") et des technologies d'assurance ("*insuretech*") ouvrent la voie à une couverture complète des besoins des bénéficiaires en matière de transferts d'argent, notamment en milieu rural.
- La Poste, et plus particulièrement Poste Finances, sa filiale spécialisée dans les services financiers, pourraient capitaliser davantage sur leurs avantages comparatifs en matière de transferts d'argent et d'offre de comptes d'épargne et d'assurance pour attirer les familles des migrants ayant un statut plus idoine.
- Une recherche centrée sur le client est nécessaire pour accompagner le passage à la numérisation et recenser les débouchés commerciaux en vue de promouvoir des services inclusifs couplés à des services d'envoi de fonds.

Acteurs clés et coordination

- La gouvernance et la supervision des activités de transfert d'argent incombent au Ministère des finances et du budget, à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest, à l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes et à la Cellule nationale de traitement des informations financières, tandis que le Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger est chargé de la promotion de services financiers à l'intention de la diaspora.
- Les interventions du Gouvernement sénégalais et des partenaires techniques et financiers sont plutôt axées sur l'investissement des migrants ou la numérisation des services financiers et de paiement, mais rarement sur la numérisation des transferts d'argent internationaux, ce qui accroît le besoin de coordination stratégique.

Tableau 1. Optimiser le marché des transferts

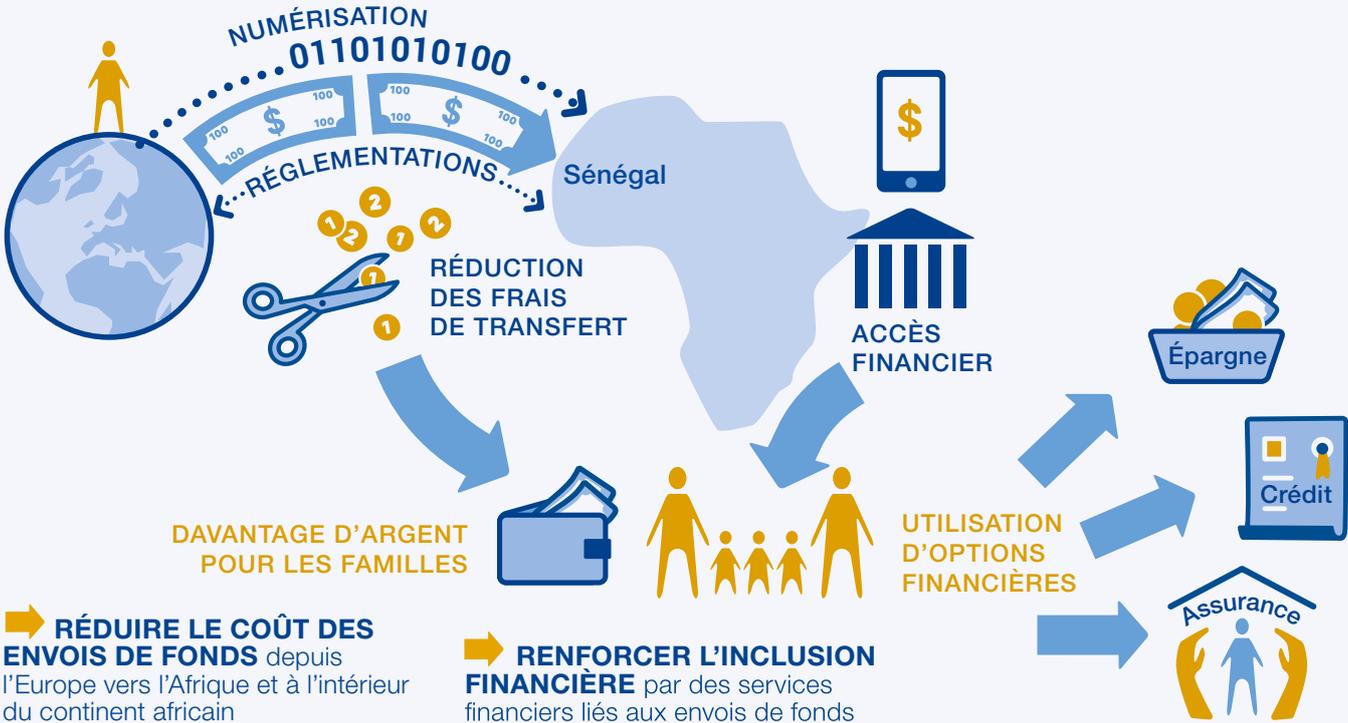
Structure du marché et coûts	Conditions d'exercice et réglementation	Infrastructure de paiement	Utilisation des comptes et des paiements électroniques
<p>Pour réduire les coûts, un marché concurrentiel est nécessaire, donnant aux nouveaux entrants un accès facile à de vastes réseaux de paiement.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le marché sénégalais est compétitif en particulier sur les principaux corridors en zone euro avec une diversité de modèles d'affaires: des STA en conversion vers le digital aux fintech en passant par des banques spécialisées. 	<p>La réglementation des envois de fonds internationaux doit être bien définie, bien supervisée, claire, ouverte et proportionnée.</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'environnement réglementaire des envois de fonds internationaux est actuellement ouvert et relativement clair. Il existe des possibilités de stimuler la concurrence et surtout d'améliorer l'accès en adaptant les conditions et modalités d'identification du client aux réalités des populations -notamment rurales- pour ouvrir des comptes électroniques à risques limités. 	<p>Des services d'envoi digitaux de bout en bout associés à un écosystème de paiement électronique permettant d'éviter le retrait et le paiement en cash seront essentiels pour réduire les besoins en agents et les coûts. Cela requiert un système de paiement interopérable, inclusif et compétitif.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le système de paiement national au Sénégal est fragmenté et n'est pas actuellement totalement interopérable, ce qui limite l'utilisation des paiements électroniques et les avantages de recevoir de l'argent numériquement. 	<p>Une meilleure inclusion financière basée sur l'utilisation de comptes transactionnels liés à des services de paiement et bancaires aideront à accroître la résilience des bénéficiaires aux chocs financiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les services financiers numériques sont au cœur de la stratégie régionale d'inclusion financière et l'utilisation de la monnaie électronique est tirée par les envois domestiques et régionaux. Les envois internationaux digitalisés constituent une opportunité additionnelle pour accélérer l'inclusion financière.

L'initiative PRIME Afrique

Le FIDA met en œuvre la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique), cofinancée par l'Union européenne. Cette plateforme vise à optimiser l'impact des envois de fonds pour des millions de familles dans certains pays africains, ce qui contribue à favoriser les opportunités économiques locales dans les pays d'origine des migrants (1).

Figure 1. L'initiative PRIME Afrique en Sénégal

OBJECTIFS



ACTIVITÉS



● Résoudre le problème du déficit de données
 Les données stratégiques de marché permettent d'élargir et d'approfondir le marché et de renforcer de manière ciblée les capacités des principales parties prenantes en matière de création et d'utilisation de données sur les envois de fonds.



● Financer et promouvoir des modèles opérationnels liant les envois de fonds et les services financiers
 Cofinancer et promouvoir des technologies et des modèles opérationnels novateurs, reproductibles et applicables à plus grande échelle liant les envois de fonds aux services financiers, dans la perspective d'une plus grande inclusion financière.



● Concurrence accrue sur le marché
 Élargir l'accès aux envois de fonds par une étroite coopération avec les secteurs public et privé, et en outre réduire de façon significative les coûts directs et indirects, et encourager la concurrence sur le marché.



● Soutenir l'instauration d'un contexte favorable
 Des cadres réglementaires nationaux cohérents, dans les pays d'expédition comme dans les pays de réception, peuvent favoriser la concurrence dans les couloirs d'envois de fonds et permettre des envois sûrs, peu coûteux et rapides.



● Financer des innovations reproductibles à plus grande échelle et les capacités connexes
 Mécanismes de collaboration en place entre les banques centrales, les organismes de réglementation et de contrôle, le secteur privé et les communautés de la diaspora dans les pays émetteurs et récepteurs; capacité renforcée d'adapter et de reproduire à plus grande échelle les meilleures pratiques dans un cadre opérationnel permettant la coopération entre partenaires.

Objectif et méthode

La présente analyse du marché des envois de fonds au Sénégal a été élaborée conformément aux objectifs du programme de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique). Ses principaux objectifs consistent à :

- A. réduire les coûts de transaction des envois de fonds vers le Sénégal, dans le droit fil de la cible 10.c des objectifs de développement durable et du Pacte mondial pour les migrations;
- B. diminuer l'utilisation des canaux informels vers le Sénégal;
- C. améliorer l'inclusion financière grâce aux services financiers liés aux envois de fonds.

La présente analyse est un document de travail qui sera mis à jour et modifié au fur et à mesure que des informations supplémentaires seront recueillies. Actuellement, le rapport présente une évaluation du marché des envois de fonds au Sénégal. Ce premier rapport sera consolidé par des analyses relatives à deux marchés d'envois de fonds spécifiques (corridors) vers le Sénégal, assorties d'une étude de la demande.

Sur la base des résultats de cette analyse, des recommandations sont formulées et intégrées dans une feuille de route qui propose une approche structurée selon les actions prioritaires à mener pour atteindre les objectifs de PRIME Afrique. La coordination et la cohésion avec les politiques publiques et les autres agences de développement internationales seront décisives. Il est envisagé que des financements soient mis à disposition des secteurs public et privé aux fins de la mise en œuvre de la feuille de route.

Taxonomie

- **Envoi de fonds:** dans le langage courant (indépendamment de la terminologie employée dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale établi par le Fonds monétaire international), les envois de fonds désignent des paiements transfrontaliers de montant relativement faible, souvent récurrents, effectués de particulier à particulier entre les migrants et leur famille (Banque mondiale, Comité sur les systèmes de paiement et de règlement). Il est à relever que le terme "transfert d'argent" est davantage utilisé en dehors des sphères officielles et réglementaires que celui d'"envoi de fonds", même s'il recouvre la même notion.
- **Transfert rapide d'argent:** "opération par laquelle une somme d'argent déposée par un donneur d'ordre au guichet d'un prestataire habilité ou d'un sous-agent, est remise dans un bref délai, à un bénéficiaire, à un autre guichet d'un prestataire habilité ou d'un sous-agent, grâce à un système informatique sécurisé fonctionnant en temps réel ou quasiment. Cette opération ne fait intervenir ni compte bancaire, ni compte de monnaie électronique" [Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), instruction no 013-11-2015]. Cette définition technique désigne des transferts de fonds envoyés et reçus en espèces.

RECOMMANDATIONS

- A. Utiliser le RNEF pour mettre en place un groupe de travail ad-hoc afin de coordonner les interventions, structurer le dialogue et mutualiser les ressources pour accélérer la digitalisation des transferts d'argent, la baisse des coûts et l'inclusion financière.
 - B. Consolider le recueil et la diffusion d'informations sur les flux de transferts d'argent dans chaque corridor et sur l'utilisation des canaux numériques.
 - C. Accompagner la conversion des utilisateurs de transferts d'argent vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés.
 - D. Tirer parti de l'infrastructure de paiement de la monnaie électronique pour la réception de transferts d'argent internationaux et améliorer l'accès aux autres canaux numériques.
 - E. Promouvoir des modèles opérationnels, des partenariats et des produits qui lient les services d'envois de fonds à d'autres services de paiement et services financiers créateurs de valeur ajoutée.
 - F. Promouvoir l'interopérabilité entre les différents systèmes de paiement pour renforcer le système de paiement de détail et l'intégration entre paiement par téléphonie mobile et produits financiers.
-

1. Migration et envois de fonds

Figure 2. Carte du Sénégal



© FIDA, 2022.

- La diaspora sénégalaise est estimée à 650 000 personnes en 2019 (Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies), sur une population totale de 15,8 millions. Certaines estimations allant toutefois jusqu'à 2 millions, la diaspora représenterait ainsi entre 5 et 12% de la population.
- Les principaux pays de destination sont la Gambie (21%), la France (20%), l'Italie (16%), l'Espagne (8%), et les États-Unis d'Amérique (7%) qui à eux cinq regroupent près des trois quarts de la diaspora sénégalaise.
- Plus de la moitié des migrants (55%) vivent dans des pays à revenu élevé, essentiellement en Europe et aux États-Unis d'Amérique.
- Quarante-cinq pour cent des migrants ont émigré en Afrique, dans les pays voisins (Gambie, Mauritanie et Mali), en Côte d'Ivoire (puissance économique régionale) et en Afrique centrale (Gabon et Congo).
- La croissance de la migration s'est stabilisée à 2% par an depuis 2015, soit en dessous de la croissance démographique (2,8% par an).

Figure 3. Principaux pays de destination de la diaspora sénégalaise

Pays de destination (en milliers de personnes)	
Gambie	133
France	130
Italie	104
Espagne	52
États-Unis d'Amérique	46
Gabon	30
Côte d'Ivoire	30
Mali	23
Mauritanie	18
Congo	14

Source: Département des affaires économiques et sociales, 2019.

- Selon le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, la diaspora sénégalaise est composée à 38% de femmes (seulement 13% selon l'étude menée en 2013 par la Direction nationale de la monnaie et du crédit). Les analyses convergent sur la part croissante des femmes dans la diaspora, notamment du fait des politiques migratoires des pays d'accueil conduisant au regroupement familial, mais également en raison de l'augmentation des mariages binationaux et d'une plus forte représentation des jeunes femmes étudiantes qu'auparavant.
- **Au niveau international**
 - Les femmes envoient des montants moins importants en moyenne que les hommes, la moyenne annuelle s'élevant à 344 000 XOF (524 EUR) pour les femmes, contre 677 000 XOF (1 032 EUR) pour les hommes (Direction de la monnaie et du crédit, 2013).
 - À la réception, les femmes tendent à recevoir davantage de fonds, et d'un montant légèrement plus important que les hommes: les femmes reçoivent 54,9% des fonds envoyés, contre 45,1% pour les hommes, la valeur annuelle totale des fonds reçus s'élevant à 1 100 000 XOF (près de 1 678 EUR) pour les femmes, contre 560 000 XOF (près de 854 EUR) pour les hommes.
 - Dix-neuf pour cent des envois de fonds sont adressés aux conjoints et conjointes, et le montant moyen de ces envois, deux fois plus élevé que la moyenne, s'établit à 1 340 000 XOF (2 042 EUR).

La diaspora sénégalaise compte de plus en plus de femmes et les questions de genre mériteraient d'être étudiées plus en vue de proposer des services et un ciblage mieux adaptés.

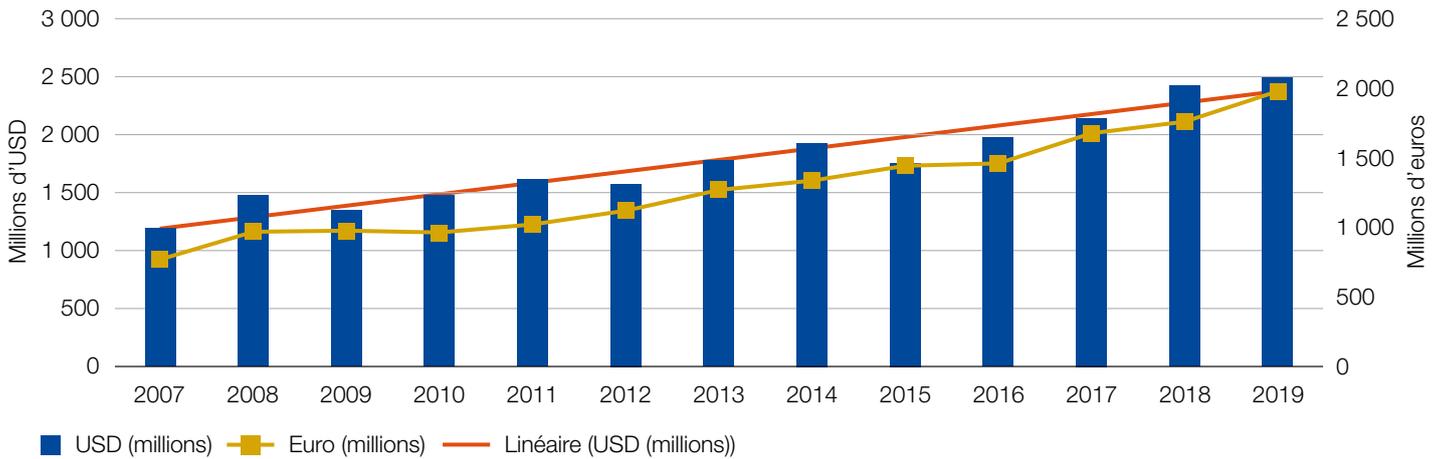
- **Au niveau national**, les femmes sont également plus enclines à recevoir des envois de fonds que les hommes, 39% des femmes ayant reçu des envois, contre 36% des hommes.
 - Les prestataires de services financiers gagneraient notamment à cibler les femmes qui reçoivent de leur conjoint des montants importants et réguliers afin de renforcer leur culture financière, de les encourager à épargner et de les aider à accroître leur autonomie financière en vue d'une réunification familiale au Sénégal ou à l'étranger.

Avec 1 300 milliards de XOF (2,5 milliards d'USD), les envois de fonds internationaux représentent 10% du produit intérieur brut et concernent un tiers des familles rurales, tandis que 130 milliards de XOF (250 millions d'USD) transiteraient en dehors du secteur financier réglementé.

- Concernant les envois de fonds reçus, le Sénégal est le quatrième pays d'Afrique subsaharienne (après le Nigéria, le Ghana et le Kenya), 2,5 milliards d'USD ayant été reçus en 2019, soit 10% du produit intérieur brut.
- Les transferts d'argent ont augmenté de 8% par an depuis 2007 et sont restés stables durant la période 2007-2011, en dépit de la crise financière de 2007.
- La croissance des transferts d'argent reçus est plus rapide que celle de la migration sur le long terme (10 ans), ce qui peut s'expliquer par l'absorption des flux informels (non comptabilisés dans les canaux formels), qui ne représentaient que 10% des flux, selon une étude de la BCEAO menée en 2013. Néanmoins, en milieu rural en particulier, le secteur informel reste le mode de réception privilégié par un tiers des ménages.
- Environ un ménage sur trois en milieu rural et un sur cinq en milieu urbain reçoivent des transferts d'argent [Fonds international de développement agricole (FIDA), 2015].
- Les principaux corridors des envois de fonds vers le Sénégal reflètent les flux migratoires (sauf en Gambie), les principaux pays d'envoi étant la France (28%), l'Italie (18%), l'Espagne (13%) et les États-Unis d'Amérique (10%).
- Les transferts d'argent provenant des pays de l'Union européenne représentent 63% des flux.
- Les principaux corridors africains sont la Côte d'Ivoire, le Mali et le Gabon. Le Sénégal est receveur net de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), 95 milliards de XOF ayant été reçus en 2019, contre 55 milliards de XOF envoyés. L'UEMOA est néanmoins la zone de réception de plus du quart des transferts d'argent émis du Sénégal.
- Le Ministère des finances et du budget recueille les données sur les transferts d'argent émis et reçus au Sénégal auprès des opérateurs agréés et les transmet à la BCEAO.
- À titre de comparaison, les transferts nationaux par téléphonie mobile ont représenté en 2018 422 milliards de XOF (un peu moins 800 millions d'USD) et les transferts régionaux par téléphonie mobile 35 milliards XOF (65 800 millions d'USD), soit presque deux tiers des transferts rapides d'argent effectués de gré à gré.

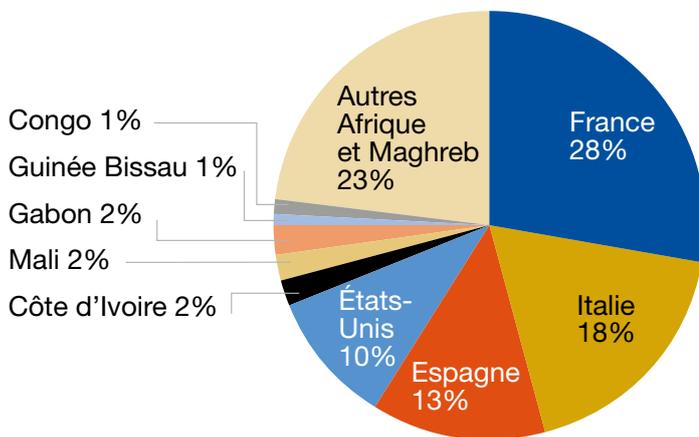
Les envois de fonds internationaux représentent 10% du produit intérieur brut et concernent un tiers des familles rurales.

Figure 4. Transferts d'argent reçus, tendance sur le long terme (en EUR et en USD)



Source: Ministère des finances et du budget et Direction de la monnaie et du crédit du Ministère de l'économie, du plan et de la coopération.

Figure 5. Principaux corridors de transferts vers le Sénégal



MESURES PRIORITAIRES

B.1 Améliorer le recueil de données sur les transferts d'argent reçus, notamment au moyen d'études ad hoc sur les flux informels, et promouvoir leur diffusion publique pour permettre aux acteurs privés et publics d'évaluer l'ampleur des flux et les débouchés dans chaque corridor.

2. Infrastructure financière

La stratégie régionale d'inclusion financière accorde une place importante à la promotion des services financiers numériques (y compris liés aux transferts d'argent) et à l'éducation financière.

La BCEAO, en concertation avec les États membres de l'UEMOA, dont le Sénégal, et avec l'appui technique du Fonds d'équipement des Nations Unies et des partenaires techniques et financiers, a mis en place une feuille de route pour améliorer l'inclusion financière à l'échelle régionale et traiter des problématiques communes, d'ordre réglementaire ou non.



- La stratégie régionale d'inclusion financière de l'UEMOA pour la période 2016-2020 a comme objectif de favoriser, sur un horizon de cinq ans, l'accès et le recours à une gamme diversifiée de produits et de services financiers adaptés, à des coûts abordables, à l'intention de 75% de la population adulte de l'UEMOA, un accent particulier étant porté sur les populations rurales, les femmes et les jeunes ainsi que sur les petites et moyennes entreprises et les personnes peu instruites.

L'axe 3 en particulier vise à promouvoir les innovations favorables à l'inclusion financière des populations exclues, notamment par la promotion de produits adaptés et par des services financiers numériques. Pour réaliser cet objectif, il est prévu d'augmenter le nombre de points de prestation de services, d'accroître l'interopérabilité des systèmes de paiements électroniques et de diversifier les services financiers par téléphonie mobile.

L'axe 4 vise à renforcer l'éducation financière et la protection des bénéficiaires des services financiers.
- Au niveau national, un comité de suivi a été mis en place. Il assure l'articulation et promeut les synergies entre les stratégies nationales et la stratégie régionale. Il est composé des représentants des ministères concernés, des associations professionnelles, des organismes et structures de promotion de l'inclusion financière, des partenaires techniques et financiers, des services postaux, des assurances et de la Direction nationale de la BCEAO. Un plan d'action est en cours de conception. Une enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal a été menée par le Ministère des finances et du budget, avec le concours d'Alliance for Financial Inclusion (AFI).
- La stratégie régionale d'inclusion financière et sa déclinaison au niveau national en cours de conception complètent ainsi la lettre de politique sectorielle de la microfinance 2016-2020 qui est axée sur le renforcement des institutions et des services de microfinancement au Sénégal. Elle prévoit notamment l'intégration des transferts nationaux dans le champ d'activités des systèmes financiers décentralisés, l'élargissement du réseau de paiement grâce aux options de banque à distance et à l'apport d'une contribution au programme national d'éducation financière.
- En matière d'éducation financière, le Gouvernement sénégalais a conçu un programme national d'éducation financière en 2012, élargi en 2016 aux microentreprises, petites et moyennes entreprises, et a contribué à la mise en place de l'Observatoire de la qualité des services financiers. Cet observatoire joue le rôle d'interface entre les prestataires

de services financiers, les banques, les systèmes financiers décentralisés, la Poste et les utilisateurs. Il permet de mesurer le degré de satisfaction, d'assurer la médiation et de mener des initiatives d'éducation financière. En lien avec la stratégie régionale d'inclusion financière et avec l'appui de la BCEAO, un groupe de travail a été mis en place en 2019 et un accent plus marqué a été porté sur l'éducation financière numérique.

- L'intégration des systèmes de paiement de détail bancaire aux systèmes de paiement en monnaie électronique est prévue dans le cadre du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA. Cette intégration permettrait de disposer d'un arbitrage à l'échelle nationale et régionale pour les paiements par carte et par téléphonie mobile. Les sociétés de transfert rapide d'argent pourraient alors tirer parti des effets de réseau en s'associant à des intermédiaires habilités intégrés au système de paiement national. Enfin, cette intégration pourrait favoriser la baisse des prix en diminuant les coûts de négociation pour les sociétés de transfert rapide d'argent.
- Les partenariats entre banques ou systèmes financiers décentralisés et opérateurs de téléphonie mobile ont été mis en place selon une approche bilatérale qui favorise l'interopérabilité entre les porte-monnaies électroniques et les comptes détenus dans des banques ou des systèmes financiers décentralisés (par exemple, Ecobank, ou encore l'institution de microfinancement Caurie MicroFinance, dont les comptes sont interopérables avec des porte-monnaies électroniques d'Orange Money).
- L'accès aux canaux USSD est ouvert aux prestataires de services financiers, ce qui permet à leurs clients, quel que soit l'opérateur de téléphonie mobile, d'effectuer des transactions sur leur compte à distance, à partir de leur téléphone mobile. Les modèles opérationnels restent cependant à élaborer compte tenu des contraintes technologiques et de rentabilité (par exemple, recevoir un transfert sur son compte et allouer un certain montant à l'épargne sur un compte distinct).
- Des agrégateurs de solutions de paiement et de transferts rapides d'argent renforcent leur réseau et se placent comme points d'entrée vers le marché pour les sociétés de transfert rapide d'argent internationales. À titre d'exemple, citons la société Wari, qui noue des partenariats avec des banques, ATPS (filiale de la Banque atlantique) ou encore WafaCash (filiale de la banque Attijariwafa spécialisée dans les transferts d'argent et les paiements). Ces entités disposent de plusieurs milliers de points de paiement.
- Des partenariats entre des sociétés de transfert rapide d'argent et les pôles de transfert d'argent multicanaux et multipartenaires sont conclus à la marge. Par exemple, le partenariat entre Ria et TerraPay vise à permettre les transferts de fonds sur un compte électronique.
- Le réseau de paiement par téléphonie mobile est 15 fois plus étendu que le réseau de paiement de gré à gré des principales enseignes de transfert d'argent international, qui comptent environ 4 000 points de paiement. Avec plus de 60 000 points de prestation de services en activité, le réseau d'agents assurant des services de retrait et de dépôt ("cash-in and cash-out") en monnaie électronique constitue le système de paiement de détail le plus répandu au Sénégal.

Les transferts d'argent nationaux constituent la pratique qui a accompagné l'essor de la monnaie électronique et de l'utilisation des comptes de transactions électroniques au Sénégal.



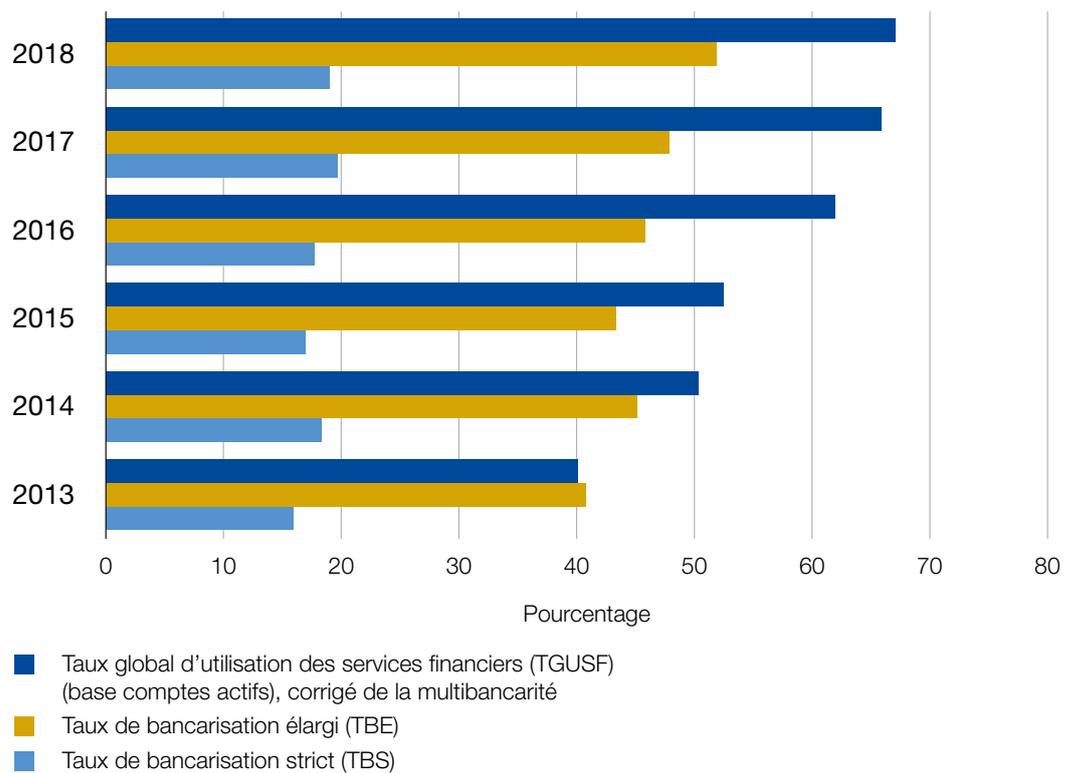
4 000 points de paiement
pour les transferts internationaux de gré à gré



x15
60 000 agents assurant des services
de dépôt et de retrait de monnaie électronique

- La détention de comptes par les adultes de 15 ans et plus, évaluée par la BCEAO, s’est accrue en raison de la hausse des comptes détenus en monnaie électronique, ce qui a contribué à renforcer l’inclusion financière de 15% en cinq ans.
 - Le taux global d’utilisation des services financiers (incluant les détenteurs de comptes bancaires, de comptes postaux, de comptes auprès d’institutions de microfinancement et de comptes de monnaie électronique) est passé de 40% en 2013 à 67% en 2018.
 - Dans le même temps, le pourcentage d’adultes détenant des comptes bancaires est passé de 16 à 19%, et de 41% à 52% si l’on tient compte des institutions de microfinancement.

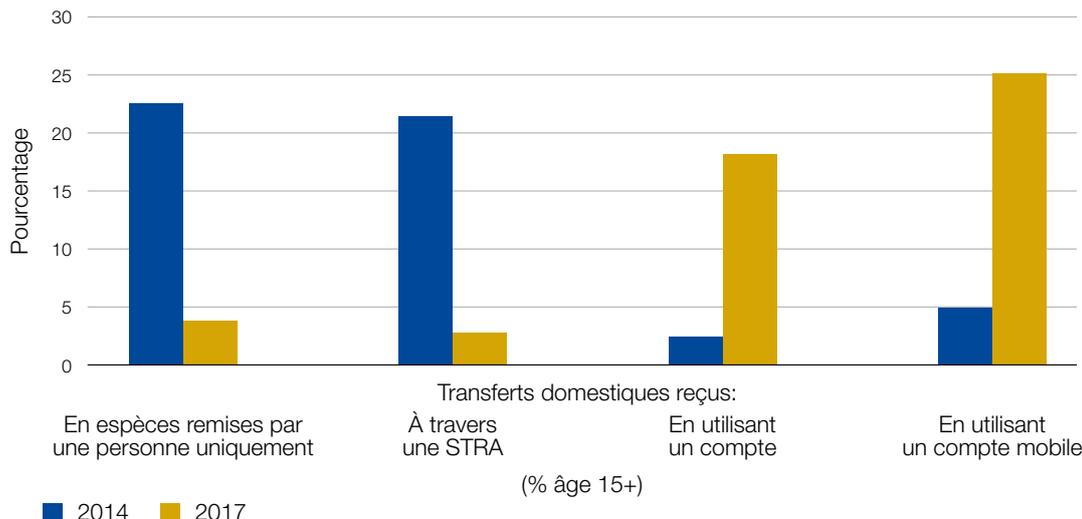
Figure 6. Évolution de l’inclusion financière au Sénégal, 2013-2018 (indicateurs de la BCEAO)



Source: BCEAO, 2018.

- Avec l’essor de la monnaie électronique, les utilisateurs de transferts nationaux (qui représentent la moitié de la population adulte) ont délaissé les envois de fonds informels effectués strictement en espèces au profit de comptes de monnaie électronique.
 - Les montants envoyés strictement en espèces par des canaux informels ou par l’intermédiaire des sociétés de transfert rapide d’argent ont diminué de plus de 20% entre 2014 et 2017 et représentaient moins de 5% des envois en 2017.
 - À l’inverse, les fonds envoyés en utilisant un compte de monnaie électronique ont augmenté de 5 à 25% durant la même période.

Figure 7. Évolution des modes d'envoi domestique 2014-2017

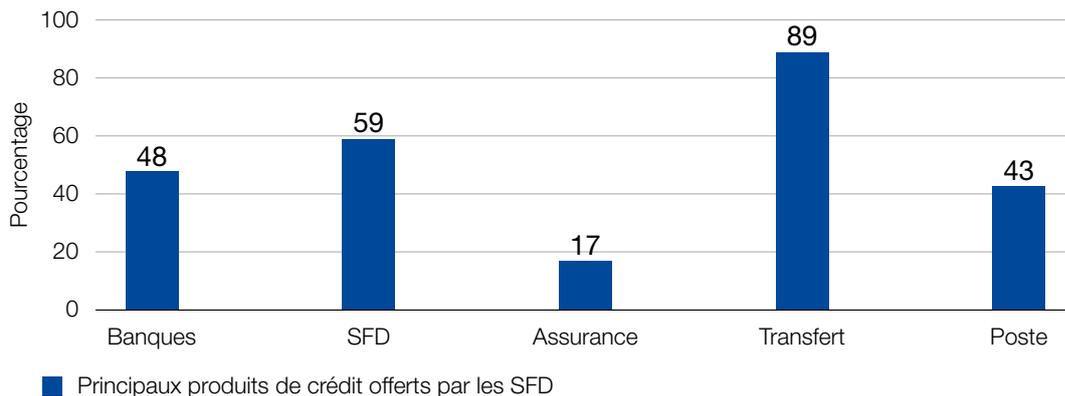


Source: Global Findex (2017), Banque mondiale.

- Parmi les services financiers, le transfert d'argent est le plus connu de la population, 89% des Sénégalais déclarant le connaître [Enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal (AFI, 2017)].
- Alors que l'écart entre hommes et femmes est de 9% pour l'accès au compte, les femmes tendent à recevoir des fonds plus souvent que les hommes s'agissant des transferts nationaux (39% contre 36%).
- La population rurale et les jeunes reçoivent des transferts d'argent aussi fréquemment que le reste de la population, mais leur taux d'accès au compte est limité, à 8% pour les jeunes et à 3% pour la population rurale dans son ensemble.
- En milieu rural, 65% des bénéficiaires de transferts d'argent épargnent, tandis que seuls 33% des non-bénéficiaires peuvent épargner (FIDA, 2017), ce qui représente une occasion pour des prestataires de services financiers de cibler ces personnes.
- Mettre au point des produits liés aux transferts d'argent, comme des produits d'épargne et d'assurance, permettrait de consolider la résilience financière des bénéficiaires d'envois de fonds. Tout particulièrement, il s'agit de tirer parti de l'infrastructure de paiement de la monnaie électronique (agents, téléphones portables, couverture du réseau mobile et enregistrement traçable des clients) pour faire du téléphone mobile un instrument de transaction et de transition vers une véritable inclusion financière.
- Des recherches et des données centrées sur le client sont nécessaires pour adapter les services existants aux besoins des destinataires des envois de fonds, en particulier pour les envois de fonds internationaux qui sont d'un montant moyen plus élevé que les envois de fonds nationaux, tout en portant un accent particulier sur les femmes et les habitants des zones rurales. Vingt pour cent de la population adulte est concernée par la réception de transferts internationaux, dont 14% proviennent d'Europe [Enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal (AFI, 2017)].
- La BCEAO envisage de mettre au point un identifiant numérique unique (fondé sur la biométrie et accessible en temps réel sur une base de données centralisée) qui permettrait aux prestataires de services financiers de mieux connaître leurs clients et de mener un suivi plus efficace de l'inclusion financière et du respect des normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au niveau des opérateurs, tout en facilitant l'accès à des comptes de transactions classiques pour les personnes les moins bien informées et dont le profil est jugé moins intéressant.

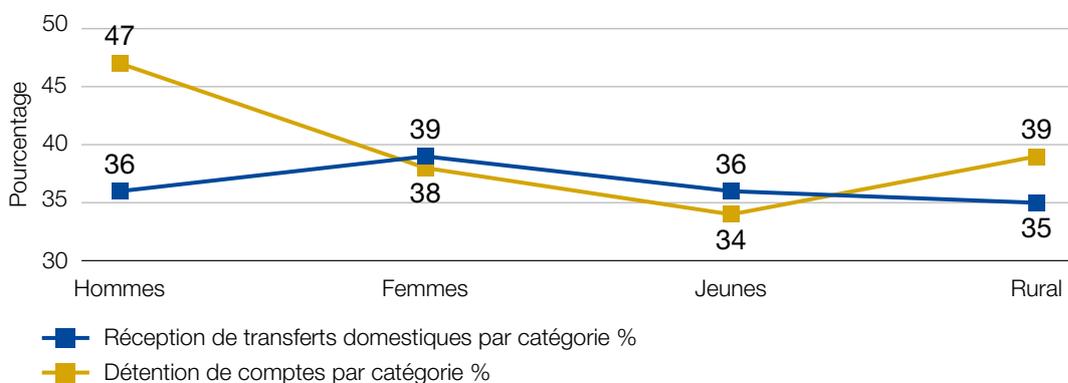
La promotion de pratiques de réception de transferts internationaux et nationaux sur des canaux numériques pourrait encore renforcer l'inclusion financière des femmes, des jeunes et des populations rurales.

Figure 8. Niveau de connaissance des services financiers par la population



Source: Enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal (AFI, 2017).

Figure 9. Comparaison des niveaux d'utilisation des transferts et de détention de comptes par catégorie de population



Source: Données Findex de 2017.

MESURES PRIORITAIRES

A.1 Inclure les transferts d'argent comme vecteurs d'inclusion financière et de numérisation des services financiers dans la stratégie d'inclusion financière.

F.1 Accélérer l'intégration entre systèmes de paiement électroniques et bancaires au moyen du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA à l'échelon national et régional et, au niveau national, grâce à des partenariats entre prestataires de services financiers, sociétés de technologie financière, établissements de monnaie électronique et pôles multicanaux.

C.1 Promouvoir les bonnes pratiques en matière de transferts d'argent nationaux et internationaux pour accroître la résilience des bénéficiaires d'envois de fonds et renforcer l'écosystème des services financiers numériques.

B.2 Approfondir les connaissances sur l'utilisation des transferts d'argent par des groupes financièrement exclus, grâce à des études ad hoc et à la formulation de questions spécifiques sur les envois de fonds internationaux dans les sondages menés au niveau national, comme l'enquête sur l'inclusion financière au Sénégal (Finscope), l'étude Global Findex ou encore l'enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal menée par l'AFI.

3. Cadre réglementaire

Le cadre régissant les transferts d'argent internationaux définit clairement les modalités de partenariat entre les sociétés de transfert d'argent et les intermédiaires agréés, ainsi qu'entre ces derniers et leurs sous-agents.

- Les intermédiaires agréés et la Poste sont autorisés à effectuer des opérations financières avec l'extérieur en vertu de la loi de 2011 sur le Règlement relatif aux relations financières extérieures des États membres de l'union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et textes d'application.
 - Les intermédiaires agréés sont les établissements de crédit (les banques et les établissements à caractère bancaire).
 - Des documents justificatifs sont requis pour le règlement de transactions hors UEMOA dont le montant dépasse 500 000 XOF.
- Les agents des systèmes financiers décentralisés peuvent, sous réserve d'une demande d'autorisation au Ministre des finances et du budget et d'un avis de la BCEAO, passer des accords avec des sociétés de transfert rapide d'argent pour proposer des services de transferts d'argent, mais demeurent soumis à la réglementation des relations financières avec l'extérieur, notamment aux articles 6 et 36 de la loi uniforme portant sur la réglementation des systèmes financiers décentralisés.
- Les intermédiaires agréés et les agents des systèmes financiers décentralisés qui ont signé des accords de partenariat avec des sociétés de transfert rapide d'argent peuvent mandater des sous-agents qui proposeront des services à leur compte, conformément à l'instruction n° 013-11-2015 relative aux modalités d'exercice de l'activité de transfert rapide d'argent en qualité de sous-agent au sein de l'Union monétaire ouest-africaine.
 - Un sous-agent dûment mandaté peut-être une personne physique ou morale.
 - L'exclusivité est proscrite.
 - Les activités réalisées par un sous-agent pour le compte de son mandant sont strictement limitées à la réception et à l'envoi de fonds.
- Les mandants et leurs sous-agents sont assujettis aux obligations générales de vigilance dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conformément à l'instruction n° 01/2007/RB du 2 juillet 2007 relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux au sein des organismes financiers.
 - Ils doivent établir "de manière satisfaisante leur identité, leur adresse" et connaître le profil d'activité de leur client pour éviter d'engager une relation avec une personne dont l'identité ou la transaction est douteuse.
 - Les documents et pièces justifiant de l'identité et des activités de leurs clients doivent être conservés pendant 10 ans.
 - Ils doivent être en mesure de fournir des renseignements au besoin, notamment sur l'origine et la destination des fonds (y compris sur les intermédiaires financiers concernés), l'identité du donneur d'ordre et du bénéficiaire et la cohérence économique de la transaction.

Les conditions auxquelles les établissements de monnaie électronique peuvent proposer des services de transferts internationaux hors UEMOA et certains aspects relatifs aux exigences en matière de connaissance de l'identité des clients (KYC) par type de services ou d'agents gagneraient à être plus explicites.

- Les établissements de monnaie électronique peuvent proposer des services de transferts de fonds au sein de l'UEMOA, à condition de s'associer à une banque pour les règlements des opérations avec l'extérieur [instruction n° 008-05-2015 régissant les conditions et modalités d'exercice des activités des émetteurs de monnaie électronique dans les États membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA)].
- Les dispositions de l'article 31 de l'instruction n° 008-05-2015 définissent des niveaux d'identification différenciés selon les montants de transactions et de stockage de valeur sur des comptes électroniques:

Tableau 2. Règles et montants des comptes électroniques

	Utilisateur non identifié	Utilisateur identifié
Normes d'identification prévalentes	L'utilisateur n'est pas identifié par l'EME mais l'OTN qui lui a fourni la carte SIM et enregistré son identité lors de la souscription (enregistrement de la carte d'identité).	L'utilisateur est identifié par l'EME et un compte est ouvert: – Présentation d'un document officiel en cours de validité, conserve une copie du document d'identification (art. 27) – Un contrat est signé entre l'EME et le client comprenant les informations du client, l'usage, et matérialisé par une signature (art. 29)
Plafond maximum du solde du compte Plafond maximum de rechargement mensuel	200 000 FCFA (300 EUR) 200 000 FCFA	2 000 000 FCFA (3 000 EUR) 10 000 000 FCFA Avec possibilité d'évolution si les dispositifs de contrôles sont en place et après obtention de l'autorisation de la BCEAO (art. 31)

- Compte tenu des enjeux liés à la numérisation croissante des transferts internationaux hors UEMOA au moyen de l'utilisation de comptes de transactions électroniques, il serait bienvenu de clarifier plus avant les conditions auxquelles des sociétés de transfert rapide d'argent internationales peuvent nouer des partenariats avec des établissements de monnaie électronique, notamment en ce qui concerne la gestion des opérations en devises et les exigences d'identification du client, y compris les exigences en matière de connaissance de l'identité numérique des clients et les options par palier de transaction et stockage de valeur.
- Les conditions de partenariats entre émetteurs, distributeurs et sous-distributeurs de monnaie électronique sont claires et permettent à un grand nombre d'acteurs de proposer des services de monnaie électronique. En revanche, le statut d'intermédiaire en opération de banque paraît relativement inadapté (avec seulement cinq intermédiaires au Sénégal) pour assurer de façon large des services bancaires et inclure les services de microfinancement.
- Dans la réglementation en vigueur, les agents des établissements de monnaie électronique et de paiement de transferts de gré à gré ne sont pas autorisés de fait à proposer des services de microfinancement et de banque, ce qui limite l'exploitation de cette infrastructure de paiement bien connue aux fins de l'inclusion financière.

En termes de protection du consommateur, les modalités de plaintes et recours et la structure des coûts pour l'envoi et la réception de transferts gagneraient à être plus transparents.

- Les dispositions actuelles s'appliquant à l'obligation d'information de la clientèle telles que précisées notamment à l'article 6 de l'Instruction n° 013-11-2015 gagneraient à être plus précises et à s'harmoniser avec celles s'appliquant aux établissements de monnaie électronique et à leurs agents distributeurs. En particulier les modalités de plaintes et de recours doivent être connues du consommateur et la structure des coûts, à plus forte raison dans un contexte de développement des transferts par mobile, doit être accessible: coût d'envoi, coût de retrait (le cas échéant), taux de change appliqué à travers les sites internet, applications mobiles auprès des agents sur demande.
- En effet, en effectuant la recherche des coûts au biais de l'exercice de mystery shopping il est apparu un manque de transparence patent quand aux coûts des transferts au Sénégal, notamment:
 - L'information sur les coûts n'est pas disponible ou très difficilement accessible tant par internet qu'auprès de l'agent pour les envois hors du Sénégal.
 - Les frais de retrait ne sont pas systématiquement affichés ou diffusés pour les transferts mobiles hors du Sénégal.
 - Certains agents de certaines enseignes appliquent des frais cachés en sus du tarif officiel en vigueur sans possibilité de recours pour le consommateur.
- Dans un contexte de digitalisation croissant, une attention particulière doit être apportée à l'information sur la protection des données privées selon des canaux et un format idoines adaptés aux cibles dont l'éducation financière et digitale restent limitées.

MESURES PRIORITAIRES

D.2.1 Organiser une recherche et un dialogue multiacteurs (secteur privé, Ministère des finances et du budget, BCEAO, Autorité de régulation des télécommunications et des postes, partenaires techniques et financiers) pour recenser les aspects relatifs aux réglementations et aux partenariats qui limitent le recours aux agents non bancaires (agents distributeurs de monnaie électronique et de paiements de transferts de gré à gré), afin de promouvoir les services financiers numériques.

D.3.2 Envisager l'élaboration de directives en matière de connaissance de l'identité des clients qui soient claires et structurées, adaptées aux objectifs relatifs à la réception (et éventuellement à l'envoi de fonds) et à l'inclusion financière, et qui préciseraient les instructions génériques actuelles concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et les normes d'identification applicables aux établissements de monnaie électronique.

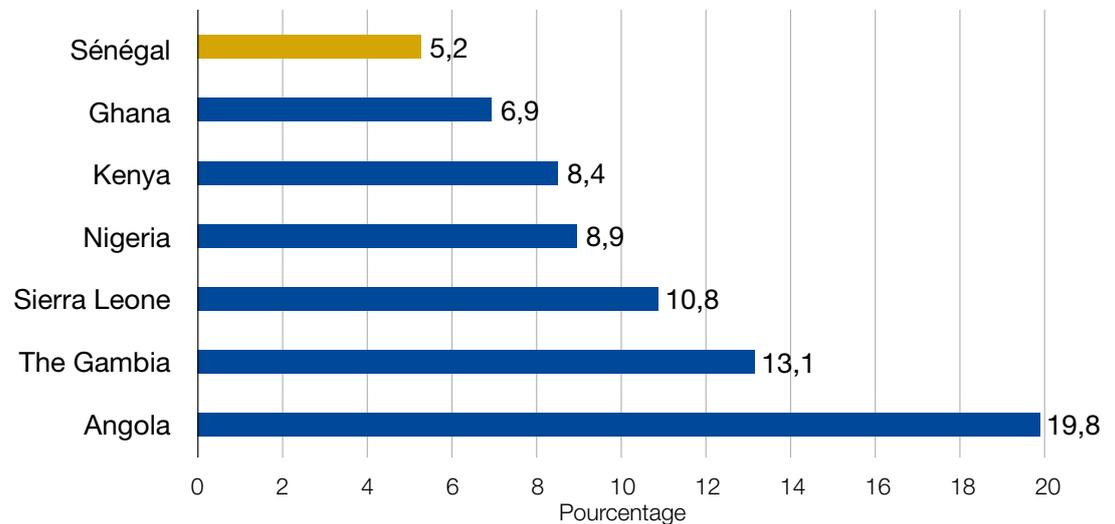
D.4 Renforcer la protection du consommateur concernant les informations sur les modalités de plaintes et recours, la structure des coûts pour l'envoi et la réception de transferts ainsi que la protection des données.

4. Structure du marché et compétition

Avec un coût de transaction équivalant à 5% du montant envoyé en moyenne, le Sénégal est en tête des pays d'Afrique subsaharienne pour ce qui est d'atteindre la cible 10.c des objectifs de développement durable.

- Le coût moyen actuel pour l'envoi de 200 USD au Sénégal correspond à 5,1% de cette somme.
- Au regard des deux corridors de référence (France et Italie) et des coûts de transaction moyens pour les envois de fonds à l'échelle mondiale et régionale, le marché sénégalais est compétitif.
- L'absence de commission de change dans ces corridors explique en partie ce résultat, même si la concurrence est un facteur déterminant.
- Aux États-Unis d'Amérique, le coût de transaction moyen appliqué par les principales sociétés de transfert rapide d'argent est cependant plus élevé, de l'ordre de 10% en avril 2020.

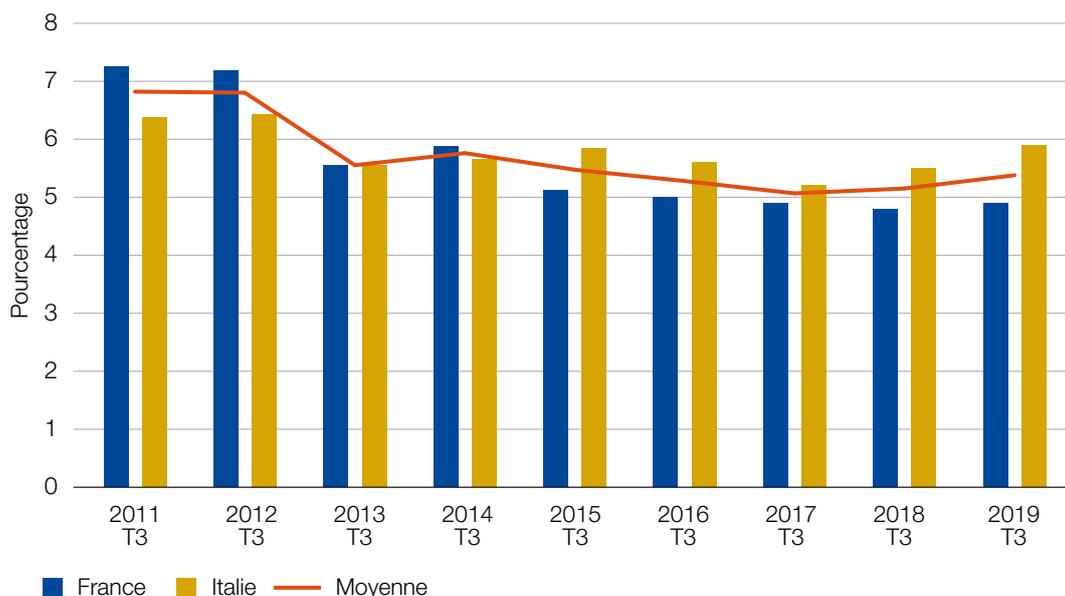
Figure 10. Coût moyen d'envoi de 200 USD vers les pays africains



Source: *Remittance Prices Worldwide* (Tendance mondiale des prix des transferts de fonds), premier trimestre 2020, Banque mondiale.

- Les coûts de transaction des envois de fonds au Sénégal depuis la France et l'Italie sont plutôt stables, oscillant autour de 5% du montant envoyé entre 2013 et 2019.
- Avec un coût de transaction équivalant à 5% du montant envoyé, le Sénégal atteint en partie la cible 10.c des objectifs de développement durable, qui vise à supprimer les corridors les plus importants où les coûts dépassent 5% du montant envoyé, mais demeure en deçà de l'objectif consistant à ramener ces coûts à 3% du montant envoyé en moyenne.
- Si le paiement en espèces reste prédominant, les envois de fonds en ligne – une option aussi proposée par les sociétés de transfert d'argent traditionnelles – se généralisent et pourraient permettre de réduire considérablement les coûts.

Figure 11. Coût moyen, en pourcentage, pour l'envoi de 200 USD au Sénégal, entre 2011 et 2019



Les sociétés de transfert d'argent peuvent établir des partenariats avec des banques et la Poste, ainsi qu'avec des institutions non bancaires moyennant l'intervention d'une banque.

Les sociétés de transfert rapide d'argent peuvent établir des partenariats directs avec:

- les intermédiaires agréés, les banques et les établissements de crédit à caractère bancaire;
- la Poste;
- les systèmes financiers décentralisés (ou "institutions de microfinancement") sous réserve de l'approbation de la BCEAO.

De façon indirecte, les sociétés de transfert rapide d'argent peuvent également convenir de partenariats pour la prestation de leurs services avec:

- des agrégateurs de solutions de paiement et de transferts d'argent qui ont noué un partenariat bancaire pour le règlement des opérations en devises et la gestion des moyens de paiement;
- des établissements de monnaie électronique assurant des transferts d'argent sur des comptes de monnaie électronique, dès lors qu'une banque intervient dans le règlement des opérations en devises.

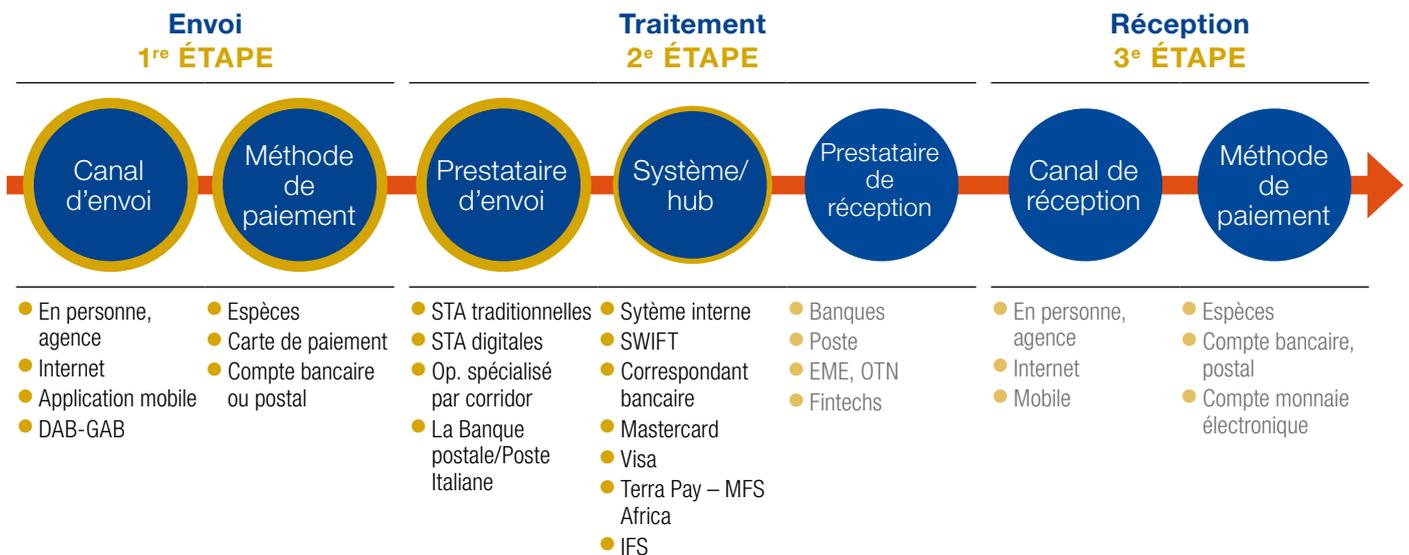
Autres caractéristiques réglementaires clés

- Il n'y a pas de réglementation spécifique au marché des transferts de fonds entrants, mais une instruction précise les conditions d'exercice des agents de sociétés de transfert rapide d'argent qui sont contractualisés en tant que sous-agents par des banques ou par des systèmes financiers décentralisés.
- Le cadre réglementaire des envois de fonds au Sénégal est fondé sur un modèle bancaire en raison du rôle que les banques jouent dans la gestion des opérations en devises et dans la distribution des moyens de paiement, et compte tenu de la responsabilité qu'elles endossent en ce qui concerne le respect des normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
- Les banques et les systèmes financiers décentralisés peuvent mandater des personnes physiques ou morales afin d'assurer pour leur compte, en tant que sous-agents, des services de transferts rapides d'argent (instruction de la BCEAO n° 013-11-2015).

- Les clauses d'exclusivité dans les contrats de sous-agents sont interdites et rejetées dans le cadre de la relation entre sociétés de transfert d'argent et agents ou encore entre émetteurs et distributeurs de monnaie électronique.
- Le Sénégal, en tant qu'État membre de l'UEMOA, a été un pionnier dans la réglementation de l'émission et de la distribution de monnaie électronique, une première instruction ayant été adoptée par les États membres en 2006 et une deuxième ayant été approuvée en 2015. Les émetteurs et distributeurs agréés de monnaie électronique peuvent gérer des services de paiement électronique (y compris les transferts d'argent) au niveau national et au sein de l'Union monétaire, mais sont tenus de s'associer à une banque pour les envois de fonds entrants et sortants en devises.
- La réception de transferts d'argent nationaux et internationaux sur un compte de monnaie électronique ne requiert pas d'identification additionnelle que celle nécessaire à l'enregistrement d'une carte SIM, pourvu que le montant du transfert ne dépasse pas 200 000 XOF (350 USD).

Filière des transferts d'argent au Sénégal: aperçu de la compétition en amont du corridor, à l'envoi

Figure 12. Filière des transferts d'argent au Sénégal, à l'envoi



La concurrence est forte dans les principaux corridors européens, concernant notamment les envois de fonds en ligne, entre les sociétés de transfert d'argent traditionnelles et les sociétés de transferts numériques qui exercent une pression à la baisse sur les coûts de transaction, même si les envois en espèces restent prédominants.

Sociétés de transferts d'argent traditionnelles

- Quatre sociétés de transfert d'argent internationales qui ont initialement axé leurs activités sur les envois de fonds en espèces sont présentes dans la plupart des corridors: WU, MoneyGram, Ria et Xpress Money. Mise à part Xpress Money, ces sociétés proposent également une offre numérique et des comptes bancaires et électroniques.
- Les principales sociétés de transfert d'argent (WU, MoneyGram, Ria) appliquent des prix défiant toute concurrence afin d'attirer ou de conserver leur clientèle, tant pour les canaux de paiement en espèces que pour les canaux numériques. Ainsi, elles font souvent partie des acteurs les plus compétitifs du marché.

- Les réseaux postaux figurent parmi les chefs de file du marché des services financiers de détail et constituent souvent le seul point d'accès physique d'envoi de fonds, en particulier dans les petites villes d'Italie et de France. Ils proposent une offre combinant plusieurs canaux, produits et instruments et assortie de normes d'ouverture de compte conformes à la réglementation, mais moins exigeantes que celles qui sont appliquées par les banques.

Sociétés de transferts d'argent numériques

- Les opérateurs spécialisés dans les transferts d'argent en ligne (technologie financière) tels que WorldRemit, Azimo et TransferWise se sont multipliés sur le marché depuis une dizaine d'années.
- Par une opération de débit d'un compte, d'une carte en ligne ou sur un site Internet, les opérateurs permettent de recevoir des fonds en espèces, sur un compte ou à domicile. Certains mettent en avant une offre numérique de bout en bout, comme Taptap Send.
- La concurrence est plus forte dans le secteur financier numérique, les sociétés de technologie financière étant en compétition avec les sociétés de transfert d'argent traditionnelles s'agissant des tarifs appliqués pour l'offre en agence et les transactions en espèces. Les sociétés de transfert d'argent traditionnelles proposent à leur tour une offre numérique située dans le bas de la fourchette des prix, au tarif inférieur à 3% du montant envoyé.
- Pour la France, l'Italie et l'Espagne, les envois de fonds coûtent en moyenne 2% de moins via Internet qu'en faisant appel à une agence.

Opérateurs spécialisés par corridor

- Il existe un certain nombre de banques spécialisées présentes dans le corridor sénégalais, en particulier en France, et dans une moindre mesure en Italie et aux États-Unis d'Amérique.
- En France, le corridor est couvert par diverses enseignes bancaires proposant des options de bibancarisation: des banques françaises ayant des filiales au Sénégal, des banques sénégalaises comptant des banques partenaires en France, et des établissements financiers agréés en Europe et détenus par des groupes marocains avec une couverture africaine.
- Extrabanca est une banque spécialisée dans les diasporas qui propose des transferts d'argent à prix compétitifs ainsi que des produits bancaires et d'assurance en Italie.

Figure 13. Sociétés de transfert rapide d'argent au Sénégal



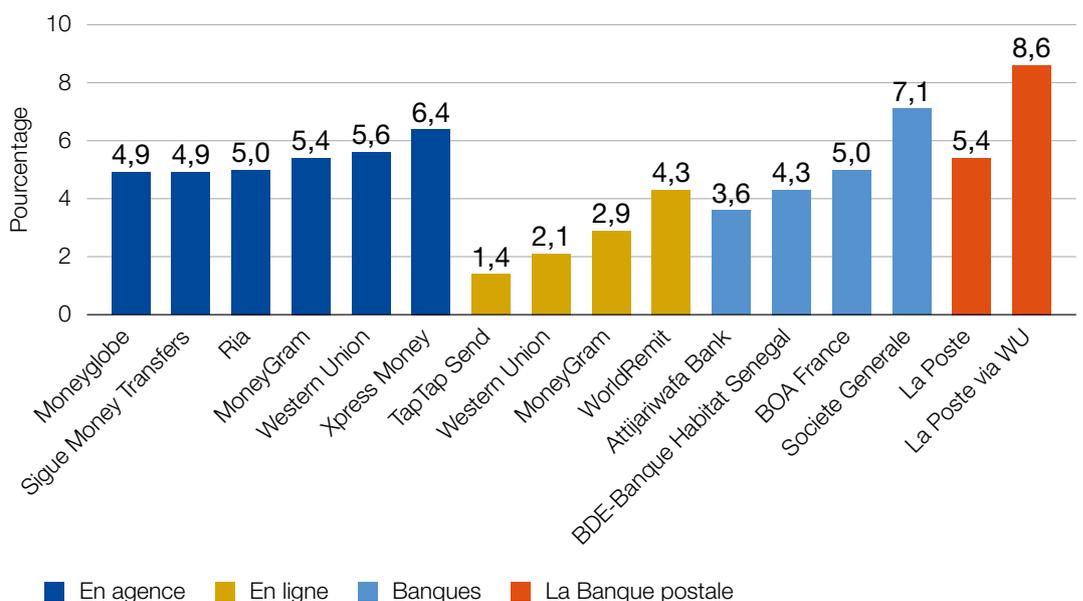
Tableau 3. Facteurs déterminants dans la réduction des coûts

Corridor d'envoi vers le Sénégal	Taille du marché (millions USD) 2019	Absence de commission de change	Présence forte de Fintech	Existence d'opérateurs spécifiques à certains corridors	Coût moyen pour envoyer 200 USD/ 140 EUR
France	694 ●	●	●	●	4,8%
Italie	440 ●	●	●	●	4,9%
Espagne	328 ●	●	●	●	5,3%
États-Unis	249 ●	●	●	●	10,0%

Figure 14. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis la France

France Tarification pour envoyer au Sénégal depuis la France: 4,8% coût moyen

En agence	En ligne	Banques	La Banque postale
5,2	2,7		
<ul style="list-style-type: none"> – L'envoi par le canal des agents et en espèces pour un paiement quasi-instantané reste le mode dominant. – Les principales STA traditionnelles sont compétitives et presque toutes alignées à 5%. 	<ul style="list-style-type: none"> – Le canal en ligne est en moyenne 2,5% moins coûteux que le canal en agence. – Les STA traditionnelles se positionnent sur le canal digital avec une tarification agressive comprise entre 2 et 3%. – La Fintech émergente, TapTap Send, enregistrée au Royaume Uni et lancée par des ingénieurs sénégalais propose l'offre la moins chère du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> – Des banques françaises avec des filiales sénégalaises (par ex. Société Générale) ou des banques sénégalaises avec des banques partenaires en France (p. ex. la BHS avec la BDE), ou les établissements financiers agréés en Europe et détenus par des groupes marocains avec une couverture africaine, offrent des transferts basés sur des comptes à faible coût ainsi que des options d'épargne au Sénégal (dans la plupart des cas). – Le réseau de distribution est limité à quelques agences, principalement à Paris. L'ouverture et l'approvisionnement de compte à distance sont possibles ainsi tout comme les virements/opérations bancaires en ligne. 	<ul style="list-style-type: none"> – La Banque postale, très populaire auprès des migrants, propose des services de transfert postaux (en espèces au guichet et par débit de comptes postaux) à un tarif compétitif ainsi que les services de WU (au guichet et en ligne) à travers son réseau de plus de 20 000 points. Les services WU sont toutefois 3% plus coûteux que sur le site WU ou auprès d'autres agents.

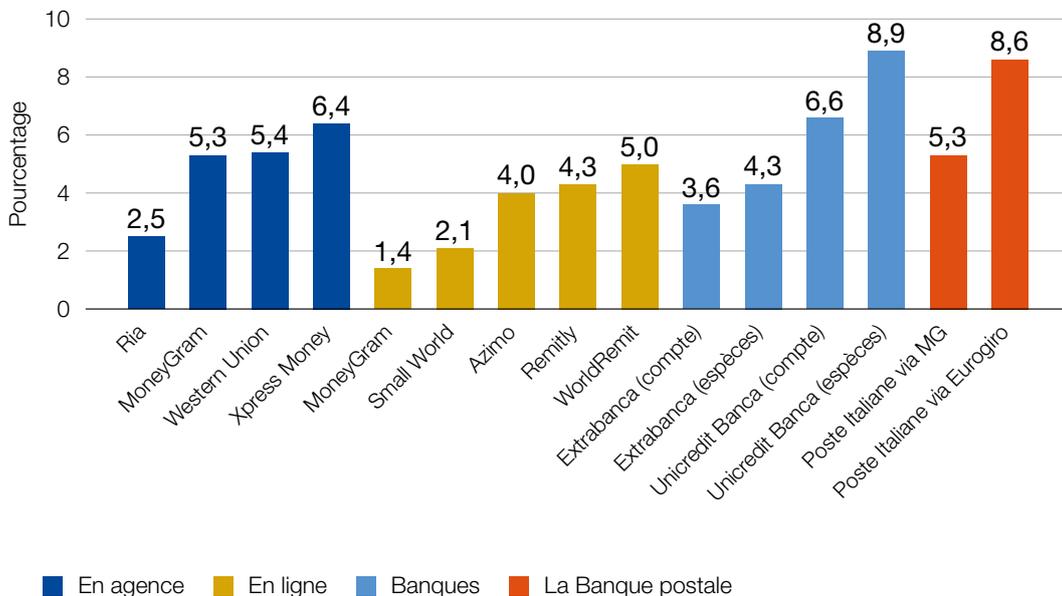


Sources: RPW (T1 2020, "Mystery shopping" mai 2020, enquête clients de RMDA mai 2020).

Figure 15. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis l'Italie

Italie Tarification pour envoyer au Sénégal depuis l'Italie: 4,9% coût moyen

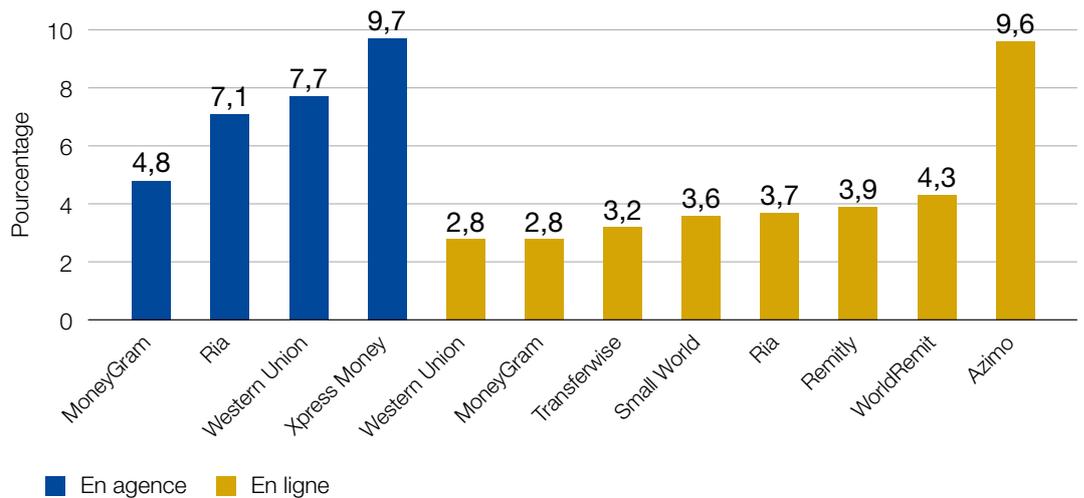
En agence	En ligne	Banques	Poste Italienne
4,9	3,4		
<ul style="list-style-type: none"> – Le canal en agence reste le plus utilisé en lien avec la préférence pour le transfert instantané en espèces. – Les principales STA traditionnelles ont une tarification compétitive, en particulier Ria qui affiche des tarifs représentant 2,5% de l'envoi. 	<ul style="list-style-type: none"> – L'envoi par le canal en ligne revient 1,5% moins cher que par le canal en agence. – Money Gram a une tarification particulièrement agressive à 1,4% du montant envoyé (140 EUR/200 USD). 	<ul style="list-style-type: none"> – Extrabanca est une banque dédiée aux diasporas qui propose un service de transfert compétitif ainsi que des produits bancaires et d'assurance en Italie. – Unicredit, une banque de détail nationale, a une offre relativement compétitive. – Il n'existe pas de banque qui propose des options de bi-bancarisation à l'exception de BOA (encore à un stade précoce). 	<ul style="list-style-type: none"> – Poste Italienne, à travers son réseau omniprésent propose une offre de produits allant des transferts postaux Eurogiro à Money Gram et WU en ligne par carte et mobile app avec, pour ces derniers, une tarification compétitive. – Poste Italienne est aussi une banque populaire auprès des migrants avec ses cartes de paiement Postepay rattachées à un compte postal ou rechargeables ce qui en fait un réseau privilégié pour la collecte de l'épargne des migrants en Italie (placée auprès de la Cassa Depositi e Prestiti, caisse des dépôts italienne).



Source: RPW T1 2020.

Figure 16. Mode d'envoi des paiements au Sénégal depuis l'Espagne

 Espagne		Tarifcation pour envoyer au Sénégal depuis l'Espagne: 5,3% coût moyen
En agence	En ligne	
7,3	4,2	
<ul style="list-style-type: none"> – L'envoi d'argent en espèces via un agent coûte relativement cher par rapport aux autres principaux corridors de l'UE avec des coûts supérieurs à 7% en moyenne. 	<ul style="list-style-type: none"> – La concurrence est plus forte entre les fournisseurs en ligne, les Fintechs contestant le prix des STA traditionnelles sur leurs produits en espèces/ en agence. À leur tour, les STA traditionnelles positionnent leur offre en ligne au bas du segment en ligne à moins de 3%. 	



Source: Mystery shopping 27.05.2020.

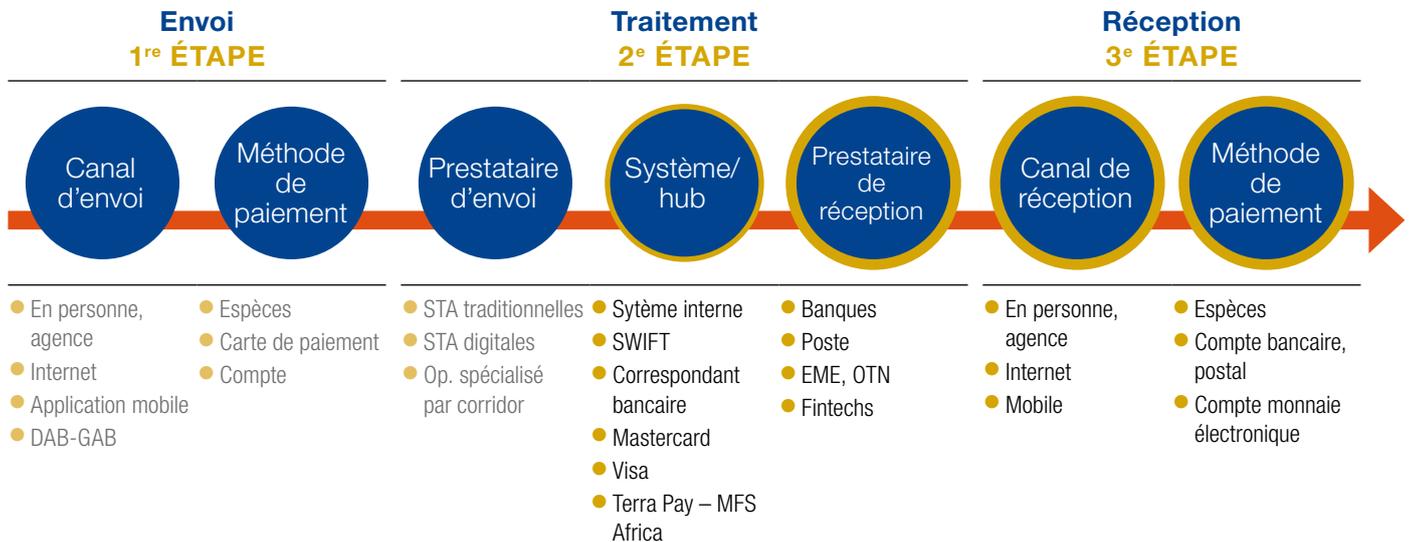
MESURES PRIORITAIRES

C.2 Promouvoir la connaissance et l'utilisation des canaux numériques en accompagnant le parcours et l'expérience client dans l'environnement numérique par l'intermédiaire du secteur public et des opérateurs privés.

E.1 Consolider la portée et l'étendue des services des opérateurs spécialisés par corridor, des services financiers mobiles et des modèles de sociétés de technologie financière proposant un tarif compétitif et des produits bancaires aux migrants et à leur famille.

Filière des transferts d'argent au Sénégal: aperçu de la compétition en aval du corridor, à la réception

Figure 17. Filière des transferts d'argent au Sénégal, à la réception

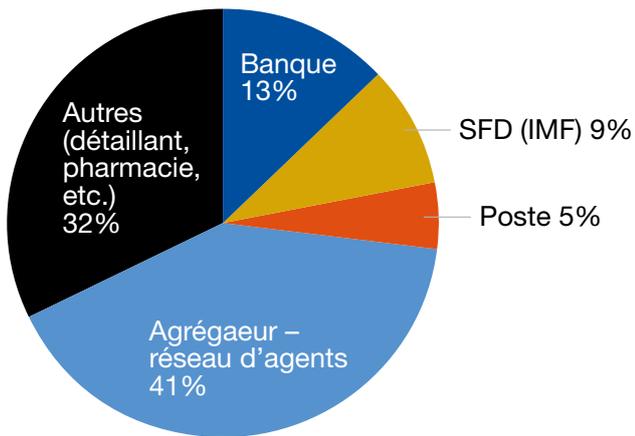


L'essentiel des transferts de fonds est effectué en espèces et de gré à gré, l'utilisation de comptes électroniques pour recevoir des transferts internationaux restant très limitée.

Les services des sociétés de transfert d'argent internationales sont assurés par les banques, les systèmes financiers décentralisés, la Poste et leurs sous-agents, qui comprennent des personnes physiques et morales.

- Les principales sociétés de transfert d'argent (WU, MoneyGram et Ria) comptent environ 4000 points de prestation de services concentrés dans les grands centres urbains.
- Les services de transferts d'argent sont principalement assurés par des sous-agents spécialisés agrégateurs de services de paiement et gestionnaires d'agents (trois quarts), les intermédiaires financiers intervenant de moins en moins (un quart).
- Les principales sociétés de transfert d'argent n'ont pas encore établi d'accords opérationnels avec les principaux établissements de monnaie électronique, qui disposent des plus grands réseaux de paiement.
- Seule une part résiduelle des transferts de fonds émis en ligne est reçue sur un porte-monnaie électronique (comme l'illustre le partenariat entre World Remit, Wizzal, Ria et Orange Money pour les transferts avec code ou sur compte).
- La méconnaissance des options de paiement numériques et la faiblesse de l'écosystème de paiement numérique, la méfiance des migrants vis-à-vis des opérateurs de téléphonie mobile et des établissements de monnaie électronique, le mode de tarification avec des frais supportés par le bénéficiaire pour le retrait ("*cash-out*") ainsi que les normes d'identification variables selon les montants contribuent à freiner l'usage des porte-monnaies électroniques pour la réception des transferts internationaux.

Figure 18. Structure des points de service de paiement des transferts internationaux



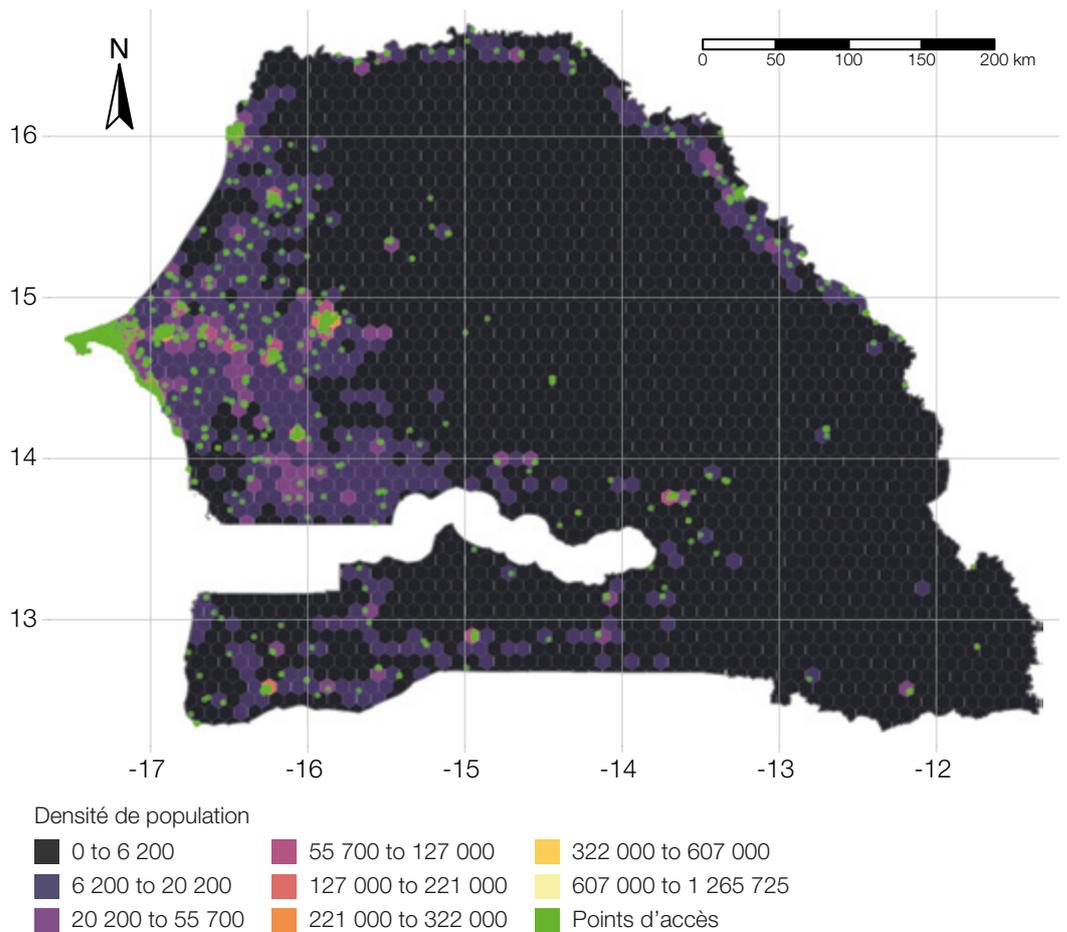
Source: FIDA, DMA, WDL 2020.

Les points d’accès physique aux envois de fonds internationaux reflètent la concentration de la population urbaine et des institutions mandataires assurant les envois de fonds.

De nombreuses localités rurales sont exclues de ces services, y compris dans les régions où les migrations internationales sont plus importantes.

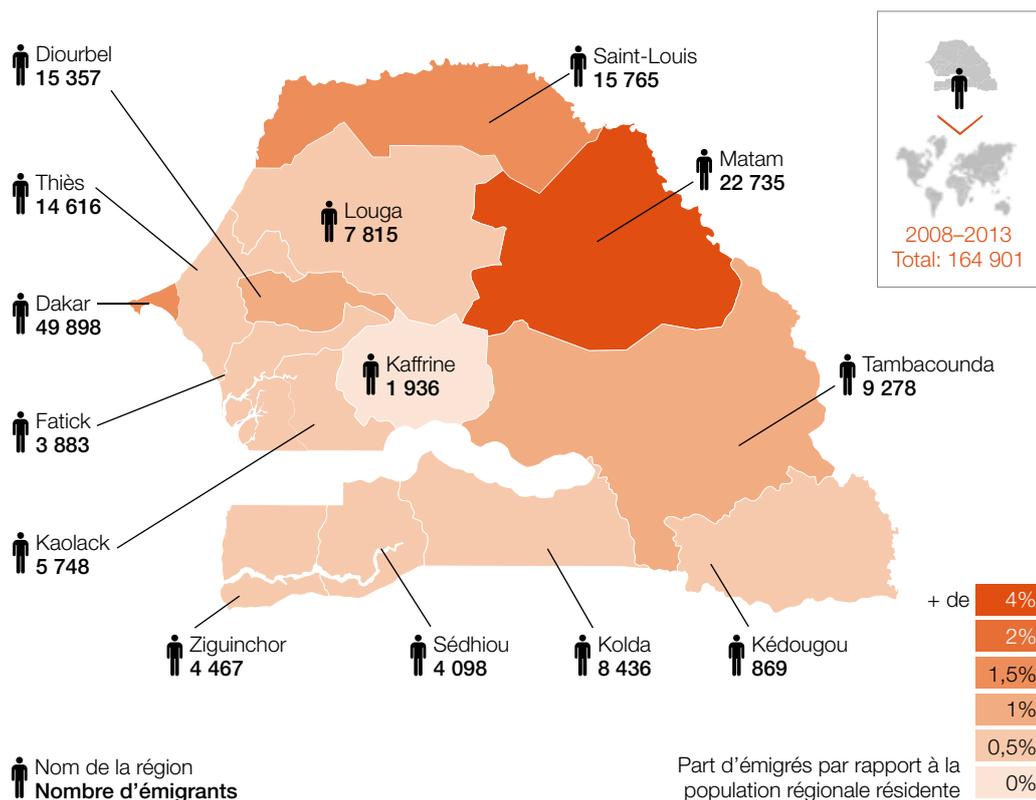
Doté de 60 000 points de paiement en activité, le réseau de paiement par téléphonie mobile est 15 fois plus étendu que le réseau de paiement des principales enseignes de transfert d’argent internationales, qui comptent environ 4 000 points de paiement.

Figure 19. Densité de population et répartition géographique des points d’accès physique assurant des services des sociétés Western Union, MoneyGram et Ria



Source: World Data Lab/Facebook 2020.

Figure 20. Principales régions de migrations internationales au Sénégal

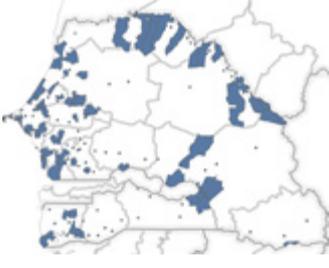
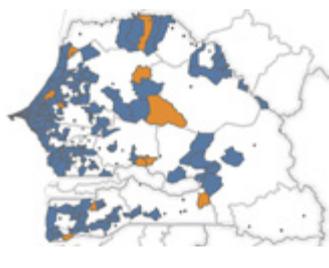
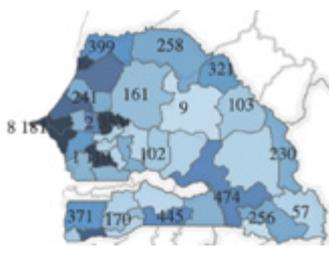


Source: ANSD, RGPHAE 2013

Le maillage du réseau des services de paiement pourrait être renforcé grâce au réseau de paiement de la monnaie électronique, tandis que les prestataires de services financiers partenaires des sociétés de transfert d'argent pourraient promouvoir davantage la vente croisée de leurs services.

- Les différents agents et sous-agents de sociétés de transfert d'argent qui proposent des services de transfert internationaux pourraient valoriser davantage leurs avantages comparatifs concernant la gamme de produits financiers utiles aux bénéficiaires de transferts et les services de proximité.
- Les distributeurs de monnaie électronique pourraient intervenir davantage dans les transferts d'argent internationaux en mettant à profit leur influence et en jouant un rôle d'interface pour les transactions avec les prestataires de services de paiement.
- Trente pour cent des points de prestation de services de transferts d'argent appartiennent à des prestataires de services financiers en mesure de promouvoir la vente croisée de leurs services, l'objectif étant de renforcer l'inclusion et la résilience financières des bénéficiaires de transferts d'argent.
- Le statut d'agent gagnerait à être consolidé pour permettre l'établissement de relations commerciales entre agrégateurs de services ou gestionnaires d'agents et prestataires de services financiers, en particulier les agents des systèmes financiers décentralisés, le but étant d'intégrer les services de microfinancement au menu de services offerts par les agents.

Figure 21. Portée géographique et étendue des services bancaires et de paiement des partenaires de STA

Banques	Poste	SDF/IMF	EME
			
Produits bancaires 400 points de service	Services financiers postaux 260 points d'accès	Services de microfinance 1 200 points de services	Services de paiement mobile +60 000 points d'accès

Source: FINclusion Lab 2017 et BCEAO 2019.

MESURES PRIORITAIRES

D.1 Atténuer les frictions limitant l'utilisation des options de paiement des transferts d'argent internationaux sur des porte-monnaie électroniques tant du point de vue des clients que des opérateurs, et rappeler ou clarifier si nécessaire les dispositions réglementaires en vigueur.

B.3 Géolocaliser les points d'accès physique à l'argent mobile et les points de paiement pour les transferts de fonds internationaux afin de recenser les écarts entre territoires et les débouchés commerciaux.

5. Services financiers à l'intention des utilisateurs de transferts d'argent

Des banques sénégalaises comptant des représentations dans les pays d'envoi, ainsi que certaines banques des pays d'envoi, proposent des services de bibancarisation qui restent toutefois limités tant au niveau de l'offre que de la portée géographique.

- Des banques du Sénégal et des pays d'accueil proposent des options de bibancarisation qui consistent en une offre transactionnelle liant un compte bancaire dans le pays d'envoi à un compte bancaire au Sénégal pour réaliser des transferts d'argent, épargner et créer un historique bancaire ouvrant potentiellement des droits à un prêt habitat ou à une aide pour le retour au pays.
- Pour pallier le manque de points de prestation de services dans le pays d'accueil, ces banques mettent de plus en plus l'accent sur les options de banque à distance (ouverture de compte à distance, banque en ligne).
- Leur offre reste centrée sur les envois de fonds à coût réduit (produit d'appel) et la collecte de l'épargne.

Tableau 4. Banques sénégalaises aux pays d'accueil: présence et produits offerts

Banques	Présence dans les pays d'envoi	Produits proposés
Bank of Africa 	Banque sénégal-marocaine présente en France avec une licence d'établissement financier. Utilisation du passeport européen et partenariat avec des banques italiennes.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance. – Transferts entre comptes bancaires français et comptes BOA Sénégal. – Services de banque à distance donnant accès aux produits BOA Sénégal.
Attijariwafabank 	Banque sénégal-marocaine avec un agrément bancaire en France. Vise initialement la diaspora marocaine et propose également une offre de bi-bancarisation aux migrants Sénégalais en Europe. 73 agences et bureaux de représentation dans 8 pays européens: France, Belgique, Espagne, Allemagne, Italie, Suisse, Angleterre et Pays-bas.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance. – Solutions de transfert d'argent. – Produits d'épargne et d'assurance. – Accompagnement dans la gestion des comptes bancaires.
Banque de l'Habitat du Sénégal 	Banque sénégalaise spécialisée dans le financement de l'habitat dispose de représentations en France et aux États-Unis. Elle a fait de la diaspora un de ses segments de clientèle phare en développant un "pack" diaspora et en lançant récemment un diaspora bond de 20 milliards FCFA entièrement souscrit.	<ul style="list-style-type: none"> – Ouverture de compte à distance. – Compte épargne rémunéré, transfert à moindre coût (en ligne vers un compte BHS), assurance solidarité. – Emprunt obligataire sur 5 ans à 6,25% 2019-2024.
Extrabanca 	Banque italienne dédiée aux diasporas avec des agences à Milan, Rome, Brescia et Prato.	<ul style="list-style-type: none"> – Produit de transfert compétitif. – Produits bancaires et d'assurance en Italie.
Société générale 	Banque française avec un maillage national conséquent qui a développé un certain nombre de filiales à l'international dont au Sénégal, la SGS. Elle propose une offre de transfert pour la diaspora sénégalaise établie en France.	<ul style="list-style-type: none"> – Produits de transferts I-transferts de compte Société générale France vers Société Générale Sénégal.

La numérisation de la prestation de services financiers par les banques, les institutions de microfinancement, les sociétés de technologie financière et les réseaux d'agents ouvre la voie à une couverture plus complète des besoins des bénéficiaires de transferts, notamment en milieu rural.

- Il existe une grande variété de modèles de prestation des services financiers et de systèmes de paiement au Sénégal, qui combinent les intermédiaires financiers (banques, systèmes financiers décentralisés, services postaux), les établissements de monnaie électronique et les réseaux d'agents.
- L'essor des nouvelles technologies, notamment financières, permet d'intégrer des solutions de paiement numérisé et d'élargir les points de contact avec les clients grâce à une sous-traitance confiée à des agents détaillants.

Tableau 5. Services offerts par des PSFs sélectionnés pour les destinataires des transferts d'argent

Modèle	Description des services	Opportunités pour développer des services financiers pour les utilisateurs de transferts d'argent internationaux
Banque Agricole/AgriCash 	La Banque Agricole du Sénégal (qui cible par ailleurs la diaspora) poursuit sa digitalisation en proposant à travers sa plateforme en ligne AgriCash une série de services financiers accessible en multi-canal.	Offre intégrée pour les producteurs ruraux recevant des transferts d'argent comprenant transfert d'argent, épargne, assurance agricole et paiement des fournisseurs/acheteurs.
Caurie MF (IMF rurale)	Caurie MF est une IMF spécialisée sur le financement des populations rurales. Elle vient de lancer l'interopérabilité de ces comptes avec des <u>comptes électroniques Orange money</u> .	Éducation financière des familles bénéficiaires des transferts et des migrants de retour pour utiliser les services d'épargne et de crédit pour le financement d'AGR.
COFINA, Baobab (IMF digitales)	COFINA est une IMF ciblant les MPME et disposant d'un réseau de distribution ainsi qu'un partenariat avec la banque française BDE pour réaliser des transferts de compte/carte à compte COFINA Sénégal.	Supporter l'extension de points de service digitalisé en milieu rural proposant des services de transferts et des services de micro/méso-finances dans les zones de migration.
In Touch (fintech) 	Agrégateur et prestataires de solutions de paiements numériques In Touch a également développé un réseau d'agents à l'intérieur du Sénégal avec un appui de l'UNCDF.	Poursuivre l'intégration de services liés aux transferts d'argent (par exemple de microfinance) et le développement d'agents ruraux avec un ciblage particulier dans les zones rurales.
	La SGS banque française a créé un IOB, Manko proposant des quasi-services bancaires (épargne rémunérée, microcrédit, assurances) et YUP un EME proposant des services de paiement.	Envisager les options de transferts de compte SG France vers les comptes électroniques YUP et la promotion des services financiers Manko aux récipiendaires des transferts internationaux.

La Poste, et plus particulièrement Poste Finances, sa filiale spécialisée dans les services financiers, pourraient capitaliser davantage sur leurs avantages comparatifs en matière de transferts d'argent et d'offre de comptes épargne pour attirer davantage les familles des migrants ayant un statut plus idoine.

- La Poste et sa filiale spécialisée Poste Finances proposent des services financiers postaux: transferts d'argent, comptes de dépôt et autres services de paiement, conformément à la loi n° 2006-01 du 4 janvier 2006 portant Code des Postes. L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes est l'organisme de supervision des Postes. Ces dernières ont l'obligation de rendre compte auprès de la BCEAO concernant la conformité aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la protection des consommateurs, les services de paiement, la monnaie électronique et le système de paiement au détail.
- Pour les transferts rapides d'argent internationaux, la Poste et Poste Finances ont noué des partenariats avec Western Union, MoneyGram, Ria, World Remit, Small World et Eurogiro.
- Poste Finances propose des comptes courants et des comptes épargne rémunérés et gère 90 000 comptes actifs (Union postale universelle, 2018).
- Poste Finances est aussi présente dans le secteur des transferts d'argent nationaux, y compris d'argent mobile, et propose les produits d'AMSA Assurances en qualité de mandataire.
- Concernant les moyens de paiement numériques, Poste Finances propose "PosteCash" depuis 2015, une carte rechargeable en espèces ou par cartes prépayées (par exemple, Neosurf en France et Europe) conforme aux normes VISA et aux normes du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA, et qui permet d'effectuer des opérations de retrait et de paiement depuis des guichets automatiques bancaires et des commerces agréés, de procéder à des paiements de facture, de prime d'assurance et de frais de scolarité, de réaliser des transferts d'argent et de créditer son compte d'épargne via une application mobile ou une plateforme en ligne accessibles partout dans le monde.
- Poste Finances dispose d'un réseau de 225 points de prestation de services financiers et de transferts d'argent, situés pour la plupart en dehors de Dakar, établis dans chaque région du Sénégal et bien ancrés dans les zones rurales.
- La part de marché des transferts rapides d'argent internationaux effectués par la Poste au Sénégal est estimée à 13% en 2018 (Union postale universelle, 2020) alors que le réseau postal ne représente que 6% des points d'accès physique aux services de transferts rapides d'argent. La Poste (ou Poste Finances) affiche effectivement un avantage comparatif en matière de proximité, de confiance et de qualité de ses services, autant d'aspects valorisés par les bénéficiaires de transferts d'argent (FIDA, 2018). Ainsi, cette institution financière est la mieux connue des utilisateurs de transferts d'argent (AFI, 2017): 43% des utilisateurs déclarent connaître la Poste et 12% y ont recours pour envoyer ou recevoir des fonds, 7,3% ayant recours à une agence des systèmes financiers décentralisés et seulement 5,4% à une agence bancaire.
- Poste Finances pourrait capitaliser sur sa présence nationale, son expérience professionnelle et son positionnement dans le secteur des transferts d'argent internationaux pour élargir son offre en faveur des migrants et de leur famille. Pour mettre en place des options de bibancarisation, comme envisagé actuellement avec l'Italie (Poste Italiana), et élargir sa gamme de produits en adéquation avec les besoins des migrants (par exemple pour proposer des prêts habitat), Poste Finances devrait néanmoins disposer d'un statut d'établissement de crédit à caractère bancaire.



Une recherche centrée sur le client est nécessaire pour accompagner le passage à la numérisation et recenser les débouchés commerciaux en vue de promouvoir des services inclusifs couplés à des envois de fonds

- Les utilisateurs de transferts d'argent trouvent une certaine commodité à utiliser des canaux informels (ou les utilisent par défaut, quand l'offre formelle n'est pas accessible). Une certaine frange de la population est toujours réticente à utiliser les transferts de fonds à travers un canal numérique, en particulier du côté de l'envoi, en raison d'un manque de confiance, des fraudes affectant la réputation du canal et d'autres frictions liées à l'expérience utilisateur tout au long du parcours client.
- Les envois de fonds internationaux, en raison de leur montant moyen plus élevé que les envois de fonds nationaux offrent aux destinataires davantage de possibilités de payer pour les biens et services essentiels les plus immédiats, tout en leur permettant d'épargner une partie du montant reçu, au lieu de retirer la totalité des fonds au point de paiement. Comme le montre la crise engendrée par la COVID-19, promouvoir des services de paiement et financiers qui répondent aux besoins des destinataires des envois de fonds contribuerait à améliorer l'ensemble de l'écosystème des paiements numériques, tout en offrant aux utilisateurs de transferts de fonds des options plus pratiques (y compris une exposition moindre à la pandémie) et une plus grande résilience face aux chocs financiers.
- Les travaux de recherche comportementale dirigés par Developing Markets Associates Global (DMAG) ont montré que les préférences en matière de canaux variaient selon les corridors. En outre, les meilleures pratiques internationales indiquent que toute campagne visant à changer les façons d'envoyer et de recevoir de l'argent doit concerner à la fois les destinataires et les expéditeurs. En effet, les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière sont plus efficaces si elles sont menées aux deux extrémités d'un corridor particulier.
- La réduction des disparités financières entre femmes et hommes et parmi les populations rurales au moyen des envois de fonds, en tant que moteur de la résilience financière, nécessite davantage d'informations issues de travaux de recherche comportementale et géographique afin de pouvoir prendre des mesures tant dans le cadre des initiatives menées par le Gouvernement que dans le secteur privé.

MESURES PRIORITAIRES

E.2 Encourager la recherche centrée sur le client (en tenant compte des questions de genre) et cartographier les zones de migration par corridor pour soutenir les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière et pour contribuer à la mise au point de nouveaux produits et à l'établissement des profils de risques des clients par le secteur privé.

C.3 Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation financière en intégrant une approche par corridor qui tient compte des questions de genre et en s'appuyant sur les initiatives existantes.

E.3 Évaluer les enjeux et les obstacles relatifs à l'évolution de Poste Finances vers un statut qui lui permettrait de consolider et de compléter son offre à l'intention de la diaspora.

6. Acteurs clés et coordination

La gouvernance et la supervision des activités de transfert d'argent incombent au Ministère des finances et du budget, à la BCEAO, à l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes et à la Cellule nationale de traitement des informations financières, tandis que le Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger est chargé de la promotion de services financiers à l'intention de la diaspora.

- Particulièrement engagée, la **Direction de la monnaie et du crédit**, sous la tutelle du Ministère des finances et du budget:
 - exerce, au nom du Ministère des finances et du budget, une tutelle sur les établissements de crédit habilités à proposer des services de transferts d'argent, et assure le respect de la réglementation relative aux relations financières extérieures;
 - recueille les données sur les transferts d'argent auprès des opérateurs;
 - mène des études sur les transferts d'argent (par exemple en 2012-2013).
- Le **Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'étranger**, par l'intermédiaire de la Direction générale d'appui aux Sénégalais de l'étranger:
 - fournit une assistance et promeut des services financiers et des programmes d'investissement accessibles aux Sénégalais de la diaspora par différents canaux, notamment les bureaux d'information (bureaux d'accueil, d'orientation et de suivi, bureaux d'appui aux Sénégalais de l'étranger).
- La **BCEAO**, qui intervient au niveau régional et national pour superviser les banques et les institutions de microfinancement (conjointement avec le Ministère des finances et du budget):
 - définit la politique monétaire de l'UEMOA et donc, son régime de change;
 - détermine les lois générales du secteur financier adoptées par les États membres de l'UEMOA et élabore les instructions y afférentes;
 - définit la stratégie régionale d'inclusion financière et suit sa mise en œuvre dans le cadre des comités nationaux;
 - organise et supervise les systèmes de règlement et de paiement de détail à l'échelle régionale.
- **L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes** est en charge de différents aspects sur lesquels elle est amenée à collaborer avec la BCEAO:
 - la supervision des services postaux, y compris des services financiers postaux assurés par la Poste;
 - l'accès au canal USSD;
 - la protection des données des utilisateurs de services de télécommunication;
 - les conditions d'identification des souscripteurs à des cartes SIM et de validation de signature électronique.
- **La Cellule nationale de traitement des informations financières**: en tant que Cellule de renseignement financier, elle assure le recueil et le traitement des informations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, notamment les informations issues des déclarations de soupçons transmises par les "personnes assujetties" (dans le cas des transferts, les intermédiaires agréés et systèmes financiers décentralisés).

Les interventions du Gouvernement sénégalais et des partenaires techniques et financiers sont plutôt axées sur l'investissement des migrants ou la numérisation des services financiers et de paiement, mais rarement sur la numérisation des transferts d'argent internationaux, ce qui accroît le besoin de coordination stratégique.

Concernant la mobilisation de la diaspora sénégalaise, rares sont les programmes qui donnent le primat aux transferts d'argent et aux services financiers inclusifs pour les migrants et leur famille.

- **Groupe de travail national sur les envois de fonds.** Le FIDA, par l'intermédiaire de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique), a rassemblé les parties prenantes sénégalaises en ligne en avril et mai 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19.
- **L'Agence allemande de coopération internationale, l'Agence française de développement** (et son Programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement), **l'organisme de coopération italien** (Plateforme d'appui au secteur privé et à la valorisation de la diaspora sénégalaise en Italie – phase II) et **l'Organisation internationale pour les migrations** ont élaboré un projet ou un volet de programme traitant du financement et/ou de l'accompagnement des personnes de retour au pays. L'Agence française de développement envisage dans un proche avenir de travailler sur la mise en place d'une plateforme d'information et d'incubation de solutions innovantes facilitant le continuum transfert-épargne-investissement de la diaspora.
- **La Direction générale d'appui aux Sénégalais de l'extérieur, sous l'égide du Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur**, a récemment mis à disposition une enveloppe de 12 milliards de XOF (18 millions d'EUR) en vue de porter assistance aux membres de la diaspora sénégalaise touchés par la crise provoquée par la COVID-19.
 - De façon plus structurelle, le Fonds d'appui à l'investissement des Sénégalais de l'extérieur vise à promouvoir les investissements productifs des Sénégalais de l'étranger disposant d'un minimum de ressources financières et désireux de réaliser des projets sur l'ensemble du territoire national.
 - Le Ministère des affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur promeut également des initiatives privées de la diaspora, telles que l'initiative de fonds de garantie des investissements Fongad-Invest aux États-Unis d'Amérique et la carte de paiement de la société de technologie financière Sewacard Industrie au Sénégal.
- **Le Fonds d'équipement des Nations Unies**, en réponse à la crise engendrée par la COVID-19, a récemment lancé un appel à propositions concernant également le Sénégal et visant à promouvoir la numérisation des transferts d'argent et le développement de services financiers numériques qui favorisent la résilience économique des destinataires des envois de fonds.

MESURES PRIORITAIRES

A.2 Utiliser le RNEF et consolider la gouvernance existante du secteur en mettant en place un groupe de travail dédié pour coordonner les acteurs autour d'un agenda commun de priorités.

E.2.2 Faciliter l'accès aux ressources disponibles pour financer la production de connaissances sur les transferts d'argent en tant que biens communs, encourager l'établissement de partenariats avec le secteur privé et promouvoir des produits innovants au moyen d'appels à propositions communs ou encore, si nécessaire, d'une assistance technique apportée aux organismes de promotion, de tutelle et de supervision.

7. Recommandations

Tableau 6. Résumé des recommandations

Principaux objectifs		Répondre à la crise du Covid 19	Accélérer la digitalisation	Réduire les coûts	Accroître et renforcer l'inclusion financière	Passer de l'informel au formel
Thématique	Recommandation	Objectif				
A Coordination	Utiliser le RNEF pour mettre en place un groupe de travail ad-hoc afin de coordonner les interventions, structurer le dialogue et mutualiser les ressources pour accélérer la digitalisation des transferts d'argent, la baisse des coûts et l'inclusion financière	■	■	■	■	■
B Information	Consolider le recueil et la diffusion d'informations sur les flux de transferts d'argent dans chaque corridor et sur l'utilisation des canaux numériques	■	■	■	■	■
C Digitalisation	Accompagner la conversion des utilisateurs de transferts d'argent vers l'utilisation des canaux numériques et réglementés	■	■	■	■	■
D Environnement de marché: cadre réglementaire	Tirer parti de l'infrastructure de paiement de la monnaie électronique pour la réception d'envois d'argent internationaux et améliorer l'accès aux autres canaux numériques	□	■	■	■	■
E Inclusion financière	Promouvoir des modèles opérationnels, des partenariats et des produits qui lient les services d'envois de fonds à d'autres services de paiement et services financiers créateurs de valeur ajoutée	□	■	■	■	■
F Environnement de marché: système de paiement	Promouvoir l'interopérabilité entre les différents systèmes de paiement pour renforcer le système de paiement de détail et l'intégration entre paiement par téléphonie mobile et produits financiers	□	■	■	■	□

A. Utiliser le RNEF pour mettre en place un groupe de travail ad-hoc afin de coordonner les interventions, structurer le dialogue et mutualiser les ressources pour accélérer la digitalisation des transferts d'argent, la baisse des coûts et l'inclusion financière

Thématique: **coordination**

Objectif:



Contexte et enjeux

- L'essor du marché des transferts d'argent requiert la mise en place d'espaces de dialogue structurés entre le secteur privé et les autorités de réglementation, de supervision et de promotion de l'inclusion financière.
- Les transferts d'argent internationaux sont fondés sur des partenariats et des normes internationales qui nécessitent un dialogue entre les acteurs des différents espaces réglementaires concernés.
- Les ressources financières disponibles pour promouvoir les innovations sont fragmentées et limitées.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
A.1 Inclure les transferts d'argent comme vecteurs d'inclusion financière et de numérisation des services financiers dans la stratégie d'inclusion financière.	A.1.1 Élaborer une feuille de route pour le renforcement du marché des transferts d'argent au Sénégal, conformément à la stratégie régionale d'inclusion financière, à la lettre de politique sectorielle de la microfinance et aux différentes initiatives mondiales sur les transferts d'argent.
A.2 Faire appel au Groupe de travail sur l'efficacité de l'aide et consolider la gouvernance existante du secteur en mettant en place un groupe de travail spécialement chargé de coordonner les acteurs autour d'un programme commun de priorités.	A.2.1 Structurer le dialogue entre acteurs au sujet des thématiques des recommandations et évaluer périodiquement les progrès accomplis.

Effets recherchés

- Coordonner les interventions et mutualiser les ressources des bailleurs de fonds.
- Favoriser le dialogue sectoriel et international en intégrant les réseaux régionaux et mondiaux tels que l'AFI, le Forum mondial sur les envois de fonds, l'investissement et le développement, etc.

B. Consolider le recueil et la diffusion d'informations sur les flux de transferts d'argent dans chaque corridor et sur l'utilisation des canaux numériques

Thématique: **information**

Objectif:



Contexte et enjeux

- La nécessité de mener un suivi par corridor est exacerbée par la crise (la France, l'Espagne, l'Italie et les États-Unis d'Amérique sont touchés et vont réagir de façon différente).
- Les connaissances sur les préférences des utilisateurs doivent être actualisées.
- Les points de prestation de services des transferts d'argent internationaux sont concentrés dans les zones urbaines et périurbaines les mieux desservies et couvrent moins bien le territoire que les agences assurant des services de dépôt et de retrait d'argent.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
B.1 Améliorer le recueil de données sur les transferts d'argent reçus, notamment au moyen d'études ad hoc sur les flux informels, et promouvoir leur diffusion publique pour permettre aux acteurs privés et publics d'évaluer l'ampleur des flux et les débouchés commerciaux dans chaque corridor.	B.1.1 Accélérer le recueil et la mise à disposition des informations sur les transferts rapides d'argent dans chaque corridor, à l'envoi. B.1.2 Mettre à jour l'étude sur les transferts d'argent menée au Sénégal par la BCEAO en 2010 et celle menée par la Direction de la monnaie et du crédit en 2012-2013.
B.2 Approfondir les connaissances sur l'utilisation des transferts d'argent par des groupes financièrement exclus, grâce à des études ad hoc et à la formulation de questions spécifiques sur les envois de fonds internationaux dans les sondages menés au niveau national, comme l'enquête sur l'inclusion financière au Sénégal (Finscope), l'étude Global Findex ou encore l'Enquête sur la situation de référence de l'inclusion financière au Sénégal menée par l'AFI.	
B.3 Géolocaliser les points d'accès physique à l'argent mobile et les points de paiement pour les transferts de fonds internationaux afin de recenser les écarts entre territoires et les débouchés commerciaux.	B.3.1 Géolocaliser les points de prestation de services de transferts d'argent et repérer les territoires mal desservis.

Effets recherchés

- Permettre aux acteurs du secteur privé d'adapter leurs stratégies commerciales en tenant compte du volume et de l'évolution des flux d'envois de fonds, de leur implantation locale et des préférences des utilisateurs.
- Anticiper l'impact de la baisse des transferts d'argent dans certaines régions de migration pour adapter l'appui en conséquence.
- Considérer les services de transferts d'argent et la couverture nationale des points de prestation de services dans les politiques sectorielles et la stratégie d'inclusion financière.

C. Accompagner la conversion des utilisateurs de transferts d'argent vers l'utilisation de canaux numériques et réglementés

Thématique: **numérisation**

Objectif:



Contexte et enjeux

- La crise a accéléré la conversion des utilisateurs aux modes d'envois numériques; néanmoins, le paiement se fait toujours essentiellement en espèces.
- Les canaux d'envoi numériques offrent des coûts de transaction moindres.
- Malgré une véritable croissance de l'infrastructure de paiement par téléphonie mobile, les migrants restent assez réticents à envoyer de l'argent sur des porte-monnaies électroniques.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
C.1 Promouvoir les bonnes pratiques en matière de transferts d'argent nationaux et internationaux pour accroître la résilience des bénéficiaires d'envois de fonds et renforcer l'écosystème des services financiers numériques.	C.1.1 Promouvoir l'écosystème des paiements électroniques, notamment les options d'achat de biens de première nécessité à distance, de services de santé, de frais de scolarité ou l'achat d'intrants agricoles.
C.2 Promouvoir la connaissance et l'utilisation des canaux numériques en accompagnant le parcours et l'expérience client dans l'environnement numérique par l'intermédiaire du secteur public et des opérateurs privés.	C.2.1 Créer un site Web spécifique et lancer une campagne de communication axée sur les migrants et les bénéficiaires de transferts.
C.3 Lancer des campagnes de sensibilisation et d'éducation financière en intégrant une approche par corridor qui tient compte des questions de genre et en s'appuyant sur les initiatives existantes.	C.3.1 Adopter une approche ciblée auprès des familles de migrant au sein des initiatives d'éducation financière existantes au Sénégal et dans les pays d'envoi.

Effets recherchés

Inciter les migrants à utiliser les modes d'envoi numériques et le paiement direct en ligne de biens essentiels pour leur famille.

D. Tirer parti de l'infrastructure de paiement de la monnaie électronique pour la réception d'envois d'argent internationaux et améliorer l'accès aux autres canaux numériques.

Thématique: **environnement commercial, cadre réglementaire**

Objectif:



Contexte et enjeux

- Doté de 60 000 points de paiement en activité, le réseau de paiement par téléphonie mobile est 15 fois plus étendu que le réseau de paiement des principales enseignes de transfert d'argent international, qui comptent environ 4 000 points de paiement.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
D.1 Atténuer les frictions limitant l'utilisation des options de paiement des transferts d'argent internationaux sur des porte-monnaie électroniques tant du point de vue des consommateurs que des opérateurs et rappeler ou clarifier si nécessaire les dispositions réglementaires en vigueur.	
D.2 Consolider le statut d'agent pour améliorer l'identification des clients et la prestation de services financiers (hors services bancaires et de transfert) à des tiers.	D.2.1 Organiser une recherche et un dialogue multi-acteurs (secteur privé, ministère des finances, BCEAO, Autorité de régulation des télécommunications et des postes, partenaires techniques et financiers) pour identifier les limites réglementaires et partenariales à l'utilisation des agents non bancaires (agents distributeurs de monnaie électronique et de paiement de transferts OTC) pour promouvoir les services financiers numériques. D.2.2 Capitaliser sur les enseignements des mesures prises dans le cadre de l'avis de la BCEAO n° 004-03-2020, notamment concernant l'assouplissement des modalités d'ouverture de compte électronique et d'identification a posteriori des clients selon les normes internationales en vigueur en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.
D.3 Mener une étude préalable sur l'alignement des pratiques en matière de KYC et CDD avec les normes LAB-CFT en vigueur ainsi que sur les options d'identification appropriées aux utilisateurs des transferts d'argent.	D.3.2 Envisager l'élaboration de directives en matière de connaissance de l'identité des clients qui soient claires et structurées, adaptées aux objectifs relatifs à la réception (et éventuellement à l'envoi de fonds) et à l'inclusion financière, et qui préciseraient les instructions génériques actuelles concernant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et les normes d'identification applicables aux établissements de monnaie électronique.
D.4 Renforcer la protection du consommateur concernant les informations sur les modalités de plaintes et recours, la structure des coûts pour l'envoi et la réception de transferts ainsi que la protection des données.	D.4.1 Réaliser une enquête sur les failles affectant la protection du consommateur de transferts d'argent combinant les dimensions, nationales, régionales et domestiques ainsi que les différents canaux reposant sur l'utilisation de l'espèce et le numérique.

Effets recherchés

- Accroître l'accès et l'utilisation des porte-monnaie électroniques au Sénégal pour la réception des transferts internationaux.
- Encourager la création de partenariats entre sociétés de transfert rapide d'argent et établissements de monnaie électronique ou agrégateurs de solutions de paiement électronique.

E. Promouvoir des modèles opérationnels, des partenariats et des produits qui lient les services d'envois de fonds à d'autres services de paiement et services financiers créateurs de valeur ajoutée

Thématique: **inclusion financière**

Objectif:



Contexte et enjeux

- Les transferts d'argent sont le plus souvent retirés directement en espèces dans le point de service sans recours à d'autres services utiles à l'autonomie économique et financière des bénéficiaires.
- En milieu rural, les points de prestation de services pour les transferts d'argent sont trop éloignés des collectivités et les produits financiers accessibles sont rarement adaptés.
- Les plateformes de téléphonie mobile et de nouvelles technologies financières proposent des services à valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs de la filière agricole, y compris pour les petits producteurs qui sont également bénéficiaires de transferts d'argent.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
E.1 Consolider la portée et l'étendue des services des opérateurs spécialisés par corridor, des services financiers mobiles et des modèles de sociétés de technologie financière proposant un tarif compétitif et des produits bancaires aux migrants et à leur famille.	E.1.1 Tester et mettre au point des produits financiers et des services de paiement à valeur ajoutée combinés à des services de réception de transferts d'argent. E.1.2 Accroître durablement le nombre de points de prestation de services financiers en milieu rural proposant des services de transfert d'argent. E.1.3 Faciliter le ciblage des groupes les plus vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les populations rurales par les prestataires de services financiers mobiles proposant des transferts d'argent.
E.2 Encourager la recherche centrée sur le client (en tenant compte des questions de genre) et cartographier les zones de migration par corridor pour soutenir les campagnes de sensibilisation et d'éducation financière et pour contribuer à la mise au point de nouveaux produits et à l'établissement de profils de risques des clients par le secteur privé.	E.2.1 Catalyser les ressources disponibles pour financer la production de connaissance sur les transferts d'argent sous forme de biens communs.
E.3 Évaluer les enjeux et les obstacles relatifs à l'évolution de Poste Finances vers un statut qui lui permettrait de consolider et de compléter son offre à l'intention de la diaspora.	E.3.1 Envisager la transformation de Poste Finances en un établissement de crédit à caractère bancaire pour mettre en place des options de bibancarisation.

Effets recherchés

- Renforcer l'inclusion et la résilience financière des bénéficiaires des transferts.
- Consolider l'ancrage économique des points de prestation de services dans les zones rurales grâce aux transferts d'argent.
- Contribuer à la numérisation des filières agricoles.

F. Promouvoir l'interopérabilité entre les différents systèmes de paiement pour renforcer le système de paiement de détail et l'intégration entre paiement par téléphonie mobile et produits financiers

Thématique: **environnement commercial: systèmes de paiement**

Objectif:



Contexte et enjeux

- L'interopérabilité entre les systèmes de paiement bancaire et mobile progresse à l'échelle régionale, sous l'égide du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA.
- Les systèmes de paiement de détail des banques et des systèmes financiers décentralisés commencent à être intégrés aux systèmes de paiement en monnaie électronique grâce à des accords bilatéraux.
- Des pôles spécialisés dans l'interopérabilité des systèmes, la compensation et le règlement des opérations de change (comme MFS Africa, Mowali ou Thunes) permettent de mettre sur pied des partenariats entre sociétés de transfert rapide d'argent et établissements de monnaie électronique.

Mesures prioritaires	Activités spécifiques
F.1 Accélérer l'intégration entre systèmes de paiement électroniques et bancaires au moyen du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA à l'échelon national et régional et, au niveau national, grâce à des partenariats entre prestataires de services financiers, sociétés de technologie financière, établissements de monnaie électronique et pôles multicanaux.	F.1.1 Encourager l'intégration des prestataires de services de paiement par téléphonie mobile dans le système de paiement du Groupement interbancaire monétique de l'UEMOA et, si possible, promouvoir l'intégration des pôles permettant les transferts d'argent internationaux dans ce même système.
F.2 Faciliter l'accès aux ressources disponibles pour financer la production de connaissances sur les transferts d'argent en tant que biens communs, encourager l'établissement de partenariats avec le secteur privé et promouvoir des produits innovants au moyen d'appels à propositions communs ou encore, si nécessaire, d'une assistance technique apportée aux organismes de promotion, de tutelle et de supervision.	F.2.1 Encourager la multiplication des accords bilatéraux entre prestataires de solutions transactionnelles en monnaie électronique permettant de recevoir des transferts d'argent internationaux d'une part, et institutions financières proposant des produits bancaires d'autre part (banques, systèmes financiers décentralisés ou institutions de microfinancement, services postaux). F.2.2 Soutenir les sociétés de technologie financière qui renforcent l'intégration entre solutions transactionnelles par téléphonie mobile permettant de recevoir des transferts de fonds d'une part, et produits bancaires d'autre part.

Effets recherchés

- Donner accès aux migrants et aux bénéficiaires de transferts d'argent à des solutions transactionnelles liées à des produits bancaires.
- Regrouper les systèmes et les plateformes de paiement existants pour universaliser l'accès et réduire les coûts.

À propos des auteurs



Investir dans les populations rurales

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Le Fonds international de développement agricole (FIDA) est une institution financière internationale et une institution spécialisée des Nations Unies dont le mandat d'investir dans les populations rurales pour éradiquer la pauvreté dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire.



Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds (MFER)

Le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds du FIDA, d'un montant de 65 millions de dollars, impliquant différents donateurs, vise à optimiser l'impact des envois de fonds sur le développement et à favoriser l'engagement des travailleurs émigrés en faveur de leur pays d'origine.

Pour plus d'informations, consultez le site: www.ifad.org | www.ifad.org/ffr | www.RemitSCOPE.org



Developing Markets Associates Global (DMAG)

Basé dans le centre de Londres avec un bureau régional à Sydney, DMAG est un grand cabinet de conseil en matière de paiements. Il est engagé par le secteur public et le secteur privé pour réaliser des projets dans le monde entier. Depuis sa création en 2007, l'entreprise a est passée à 20 personnes à temps plein, avec un réseau mondial de chercheurs et de personnel d'appui composé de 60 autres personnes. Les compétences essentielles de DMAG sont les suivantes:

- Envois de fonds et systèmes de paiement
- Inclusion et accès aux services financiers
- Investissements de la diaspora et affaires liées à celle-ci

Pour plus d'informations, consultez le site: www.developingmarkets.com

À propos de l'initiative



Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique)

L'initiative PRIME Afrique est une initiative de 15 millions d'euros financée par l'Union européenne et mise en œuvre par le MFER du FIDA. Elle vise à améliorer la gestion des envois de fonds et leur utilisation pour exercer un impact sur le développement dans certains pays africains.

Pour plus d'informations, consultez le site: www.ifad.org/prime-africa

Lisez les autres diagnostics pays de PRIME Afrique:

1. Cap-Vert
2. Éthiopie
3. Ghana
4. Kenya
5. Maroc [ENG/FRE]
- 6. Sénégal [ENG/FRE]**
7. Afrique du Sud
8. Gambie
9. Ouganda



Fonds international de développement agricole
Mécanisme de Financement pour l'Envoi de Fonds
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 5459 2012
Courriel: remittances@ifad.org
www.ifad.org
 facebook.com/ifad
 instagram.com/ifad_org
 linkedin.com/company/ifad
 twitter.com/ifad
 youtube.com/user/ifadTV

Octobre 2022



Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds

www.ifad.org/remittances
www.RemitSCOPE.org



Le diagnostic Sénégal a été entrepris dans le cadre du programme de la Plateforme pour les envois de fonds, les investissements et l'entrepreneuriat des migrants en Afrique (PRIME Afrique) en 2021 avec le cofinancement de l'Union européenne.

ISBN 978-92-9266-200-4



9 789292 662004